



Bourse Page C6
Avis Page C10
Classées Page C11
Sports Page C12

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↓	↓	↓	↑	↑
-14,99	-4,32	-43,71	+0,26	+1,10
241,98	4970,83	5587,14	73,58	395,80

LE DEVOIR, LES SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MARS 1996

L'année a commencé du bon pied

L'emploi, les ventes au détail et l'immobilier ont fait progresser le PIB de 0,4 % en janvier

LE DEVOIR ET PRESSE CANADIENNE

L'année 1996 a commencé du bon pied pour l'économie canadienne. Le produit intérieur brut a progressé de 0,4 % en janvier, ce qui représente son plus haut niveau depuis décembre 1994, a révélé hier Statistique Canada.

Une remontée récemment dans les secteurs de la création d'emplois, des ventes de maisons et des ventes au détail, nous signale une reprise de l'économie, qui avait été plutôt anémique depuis un an. Et les résultats publiés hier viennent confirmer l'amélioration de la situation économique au Canada.

L'agence fédérale note que la progression de l'économie en janvier survient en même temps que des gains importants dans le secteur de l'emploi. «L'emploi s'est amélioré à nouveau en février, ce qui semble indiquer que la croissance de l'économie va se poursuivre», souligne Statistique Canada.

Par ailleurs, les conflits de travail à la fin du mois dernier et en mars pourraient affecter la performance économique durant la seconde moitié du premier trimestre, qui prend fin le 31 mars. Parmi ces conflits, il y a la grève des fonctionnaires en Ontario et la fermeture des usines GM.

Cette bonne performance de l'économie en janvier survient en dépit d'une chute des exportations canadiennes de 1,8 % durant cette même période, par rapport au niveau record atteint en décembre. La valeur totale des exportations a diminué pour s'établir à 21,4 milliards.

Une bonne partie du repli des exportations en janvier est reliée à une baisse des exportations de produits forestiers, particulièrement le bois d'oeuvre et la pâte de bois.

La reprise de l'économie en janvier est attribuable à la production manufacturière, aux services aux entreprises et même aux secteurs durement touchés comme l'immobilier et les ventes au détail. La production manufacturière a fait un bond de 1,2 %, grâce à une forte hausse de la production des produits électriques, électroniques et des métaux.

Une reprise des activités dans le secteur de l'immobilier et les fortes ventes de fonds mutuels ont aidé le secteur financier à effectuer un gain de 0,3 %. Statistique Canada souligne que la revente de maisons s'est améliorée en janvier pour la première fois depuis août 1995.

Les ventes au détail ont augmenté de 0,3 %, alors que les services personnels et commerciaux grimpaient de 0,6 %.

Sur le plan du commerce international, le déclin des exportations, combiné à une hausse de 0,7 % des importations, ont eu pour conséquence de faire fléchir l'excédent commercial à 2,6 milliards en janvier, par rapport au surplus record de 3,1 milliards enregistré le mois auparavant.

Le scénario de M. Thiessen

Se peut-il que le scénario avancé par le gouverneur de la Banque du Canada puisse se réaliser? Se rangeant dans le camp des plus optimistes, Gordon Thiessen a fait part, cette semaine, de sa conviction de voir l'économie canadienne croître entre 2,5 et 3 % cette année, faisant ainsi un pied de nez aux prévisionnistes qui tablent, en moyenne, sur une croissance oscillant entre 1,5 et 2 %.

«Nos prévisions économiques sont devenues un peu plus optimistes, récemment, à la faveur de la bonne performance du marché du travail, de la baisse plus rapide que prévu des taux d'intérêt et de la relance attendue de l'économie américaine», a souligné Sylvie Riopel, économiste au Mouvement Desjardins, qui anticipait une appréciation de 0,1 % seulement du PIB en janvier.

Plus de 130 000 emplois ont été créés au Canada au cours des trois derniers mois, les taux d'intérêt sur les prêts à la consommation ont reculé de 300 points l'an dernier et l'économie américaine affiche une croissance plus robuste. «Il y a des plus et des moins mais, dans l'ensemble, l'économie a suffisamment de momentum pour nous donner une croissance modérée», a ajouté John McCallum, économiste en chef de la Banque Royale. Cette banque prévoyait une croissance de 1,8 % cette année mais à la lumière des chiffres de janvier, ce scénario pourrait être révisé à la hausse.

Dans la colonne des moins, et outre les vaste smouvements de grève qui devraient provoquer un ralentissement temporaire, l'économiste en chef de la Royale cite les compressions budgétaires des gouvernements, dont cette réduction de 2,5 milliards dans les transferts aux provinces qui débutera lundi.

«Dans les résultats de janvier on constate un redressement de la production dans une majorité de secteurs, les deux principales exceptions étant ceux des administrations publiques et de la construction, a renchéri Sylvie Riopel. Dans le premier cas, l'ampleur des compressions gouvernementales envisagées pour l'année en cours fera que la contribution de ce secteur d'activité restera négative. Dans le deuxième cas, le retournement prévu dans le secteur résidentiel ramènera un niveau d'activité et d'emploi plus favorable.»

Pourquoi CFCF recommande d'accepter la proposition de Vidéotron

CFCF n'a plus sa place dans la câblodistribution. «La direction avait reconnu que le marché de la télédistribution de base avait atteint un point de maturité, qu'il était saturé. Une des conséquences [de cette saturation] est le regroupement, ce que la direction s'attendait à voir se produire dans le domaine de la télédistribution à mesure que les petits exploitants quitteraient le domaine faute des capitaux nécessaires pour continuer de moderniser les réseaux à l'aide de la fibre optique et de la compression numérique.» Citant, à titre d'exemple, l'annonce du projet d'autoroute électronique Sirius (de Bell Canada) et son incidence défavorable sur le cours des actions des câblodistributeurs, «livrer concurrence aux géants nord-américains des télécommunications nécessitera d'importants capitaux», a ajouté CFCF.

«Dès le milieu de 1995, il est devenu évident que la société, même si elle avait doublé la taille de son entreprise de télédistribution, n'avait pu suivre le rythme des regroupements et des investissements importants au sein de l'industrie.» Et il y a le rôle de la réglementation, qui a pris une nouvelle tangente. «Le CRTC a établi une série de règles qui rendent beaucoup plus difficile le recouvrement des investissements dans la technologie de la compression vidéo numérique tout en bloquant les tarifs relatifs à la télédistribution de base. Le CRTC a également imposé une contribution à un fonds de production d'émissions canadiennes et dérogé les tarifs applicables au service de base élargi. De l'avis de la direction, cette nouvelle modification de la réglementation a eu pour effet d'accroître les risques inhérents à l'industrie.»

Et CFCF d'insister: «La rentabilité de l'industrie de la télédistribution a été historiquement soutenue par la réglementation. Or, la tendance actuelle est à la déréglementation.»

Jetant son dévolu sur la radiodiffusion, CFCF a tranché entre trois options. «La première, impliquant l'acquisition de Télé-Métropole et la préservation des réseaux de télédistribution actuels, a été considérée comme une stratégie à haut risque [et] haut rendement dont la probabilité de succès est faible. La deuxième, impliquant l'échange de CF Cable contre Télé-Métropole, ferait de la société un important radiodiffuseur disposant de fonds autogénérés et de capitaux propres importants pouvant servir à des acquisitions futures; son niveau de faisabilité était jugé élevé. La troisième impliquait l'abandon de la télévision française et la poursuite d'une stratégie de croissance prudente en tant qu'entreprise de télédistribution de taille moyenne combinée à des intérêts dans la télévision de langue anglaise.»

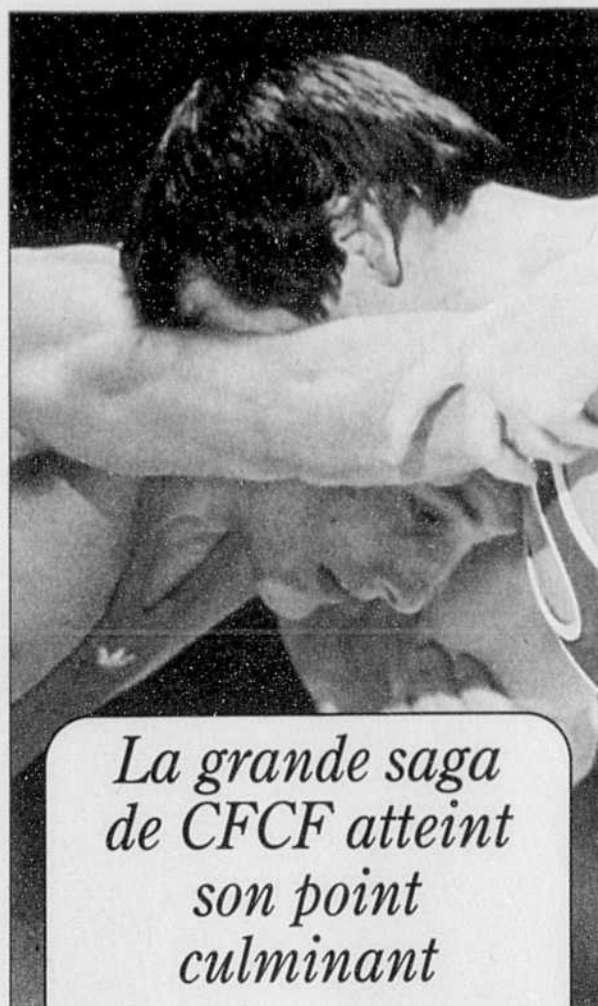
Cette deuxième avenue, tributaire de l'aval du CRTC et du bureau de la concurrence, a été retenue et présentée comme celle qui permettrait à CFCF de réaliser pleinement la valeur créée au cours des années au sein de CF Cable et qui était susceptible d'accroître considérablement la valeur des éléments d'actif actuels de CFCF par l'ajout d'un important réseau de télévision francophone.

CFCF est catégorique: «Si la transaction CF Cable n'a pas lieu et que, par conséquent, la transaction TM n'est pas réalisée, la société devra reconsidérer son placement dans TQS.» Et il y a ce fameux risque découlant de l'exercice des droits à la dissidence. «Une dissidence importante risque d'avoir des répercussions considérables sur la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire pour entreprendre la transaction TM, de maintenir ses facilités de crédit actuelles et d'obtenir le financement additionnel nécessaire à la poursuite de sa stratégie d'expansion.»

Et CFCF d'insister: «La société a été avisée par Vidéotron que le fait de ne pas réaliser la transaction CF Cable malgré l'approbation des actionnaires sera interprété par Vidéotron comme un manquement à l'entente du 18 novembre.» En revanche, «si les actionnaires n'approuvent pas la transaction CF Cable, les obligations de CFCF et de Vidéotron aux termes de l'entente du 18 novembre prendront fin.»

Ces informations ont été puisées dans la circulaire de CFCF.

Dans les câbles



La grande saga de CFCF atteint son point culminant

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Une des grandes sagas corporatives atteindra son point culminant le 19 avril. Cogeco Câble a mené une lutte de tous les instants, refusant d'être condamnée à jouer un rôle marginal, effacé, à être laissée pour compte dans une transaction entre Vidéotron et CFCF qui renforcerait le rôle de ces deux alliés dans leur château fort de la câblodistribution et de la radiodiffusion privée au Québec. Cogeco Câble a été à ce point efficace dans le déplacement de ses pièces sur l'échiquier que CFCF pourrait même devoir en arriver à la conclusion qu'un rejet serait souhaitable et préférable.

Une offre publique et deux jugements des tribunaux plus tard, la transaction telle que dessinée, qui prévoit la vente de CF Cable à Vidéotron et l'achat, par CFCF, de Télé-Métropole dans une vente croisée d'actifs évalués à 720 millions de dollars, est désormais tributaire du vote majoritaire des actionnaires subalternes.

Trois votes seront effectués le 19 avril, dont deux sont gagnés d'avance. Le troisième scrutin, crucial celui-là, subordonne le succès de la transaction telle que formulée aux voix des actionnaires minoritaires, les opposants — la famille Pouliot d'un côté et le duo Cogeco Câble-Oppenheimer de l'autre — se retrouvant face à face avec chacun environ 20 % des actions de cette catégorie.

Un rejet de la transaction forcera CFCF à retourner à sa planche à dessin avec, au-dessus de sa tête, l'offre publique d'achat déposée par Cogeco Câble. Un oui majoritaire risque d'imposer un lourd tribut à CFCF, la dissidence susceptible de s'exercer alors risquant d'entraîner un déboursé additionnel situé entre 45 millions et 120 millions, selon l'ampleur de la dissidence et la valeur marchande retenue. Cette seule contrainte financière pourrait suffire à faire avorter la transaction et entraîner CFCF dans un brouhaha juridique avec, toujours au-dessus de sa tête, l'offre publique d'achat déposée par Cogeco Câble.

Vidéotron a été formelle sur ce point: «La société [CFCF] a été avisée par Vidéotron que le fait de ne pas réaliser la transaction CF Cable malgré l'approbation des actionnaires sera interprété par Vidéotron comme un manquement à l'entente.» Et CFCF n'a pas caché les risques d'une dissidence importante. «La société ne dispose pas d'autres facilités de crédit qui lui permettraient de procéder à l'achat des actions des actionnaires dissidents. De plus, il n'est pas assuré que de telles facilités pourraient être obtenues.»

Les deux parties en présence ont complété leur argumentaire, l'une exhortant les actionnaires minoritaires à rejeter la transaction et l'autre invitant à y penser par deux fois. Il revient désormais à l'actionnaire minoritaire de trancher.

Pourquoi Cogeco qualifie cette offre de risquée

Pour Cogeco Câble, la seule alternative valable à cette saga est son offre publique, à un prix équivalant à 20 \$ l'action (11,50 \$ en espèces et une action subalterne de Cogeco pour chaque action de CFCF), pour chacune des actions à droits de vote multiples et subalternes de CFCF. Quant à la transaction CFCF-Vidéotron, elle a été qualifiée de mauvaise «en raison des nombreux risques qu'elle comporte».

«Étant donné la circulaire de procuration de la direction de CFCF, les risques que CFCF elle-même soulignés et le nombre de questions importantes qui demeurent sans réponse, Cogeco Câble estime que ni la direction de CFCF ni son conseil d'administration n'ont réussi à défendre les mérites de la transaction Vidéotron comme étant dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires de CFCF, ni à la justifier.» Cogeco Câble en ajoute: «Il reste encore plusieurs questions irrésolues quant au caractère adéquat de la planification, de l'analyse et de la vérification diligente qui sous-tendent la transaction Vidéotron, à tel point qu'il est présentement impossible de savoir si le conseil d'administration de CFCF appuie toujours cette dernière.»

Cogeco Câble a énuméré dans sa circulaire une liste de 15 questions qui viennent, selon elle, démontrer l'insuffisance des renseignements divulgués dans celle de CFCF et les risques inhérents à la transaction projetée:

- Aucune discussion sur le rôle du comité du conseil formé pour rédiger la circulaire ou examiner des questions connexes;
- Aucune recommandation du conseil d'administration, redevable pourtant envers les actionnaires de la gestion de la société;
- La résolution du conseil d'administration, telle qu'elle a été déposée devant la Cour supérieure, mentionne divers risques considérables inhérents à la transaction Vidéotron;
- Le protocole d'entente reconnaît la nécessité éventuelle d'un vote, ce qui indique que la direction de CFCF devait se rendre compte des risques que cela comportait au moment où le protocole d'entente a été approuvé en novembre 1995;

- Le conseil s'est donné un pouvoir discrétionnaire, sans en préciser l'étendue et les modalités d'application, d'abandonner la transaction Vidéotron, nonobstant l'approbation des actionnaires, notamment en raison de l'ampleur des droits à la dissidence exercés;
- La circulaire n'apporte aucune évaluation des risques inhérents à la dissidence et des autres risques;

- Aucun plan d'action en cas de rejet ou d'abandon de la transaction Vidéotron est énoncé dans le document;
- Les renseignements sur le protocole d'entente conclu entre CFCF et Vidéotron sont insuffisants;
- Les renseignements relatifs à certains arrangements inclus dans une convention de confidentialité conclue entre CFCF et Vidéotron (notamment des arrangements qui pourraient imposer des restrictions sur la capacité de CFCF et des membres de son groupe de vendre leur entreprise ou leur actif à une partie autre que Vidéotron) sont absents;

- CFCF n'aurait obtenu aucun consentement des créanciers importants;
- Les possibilités de recouvrement de la dette intersociétés ne sont pas évaluées;
- Le financement à l'égard de la transaction TM n'est pas prévu;
- L'ampleur de la dévaluation possible du placement dans TQS n'est pas précisé;

- Les hypothèses sous-tendant les renseignements financiers pro-forma ne tiennent pas compte de l'ensemble des éléments, dont le coût associé à l'exercice des droits à la dissidence;
- Enfin, la justesse de l'affirmation voulant que la transaction Vidéotron permet à CFCF de réaliser entièrement la valeur de son actif de télédistribution n'est pas démontrée.

Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble, ne mâche pas ses mots: «La démarche de CFCF démontre un manque de considération persistant à l'endroit de ses actionnaires. Le conseil d'administration n'a pas fait de recommandation et n'a pas pris de décision à l'égard d'une transaction qu'il a approuvée il y a quatre mois. La circulaire de CFCF est un ramassis de questions que les actionnaires sont appelés à démêler sans l'aide de la direction.»

Ces informations ont été puisées dans la circulaire de Cogeco Câble.



Louis Audet de Cogeco

POM Tassé

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS MUNICIPALES™

TERME	RENDEMENT POM
1 AN	5,00 % *
2 ANS	5,75 % *
3 ANS	6,25 % *
4 ANS	6,75 % *
5 ANS	7,00 % *

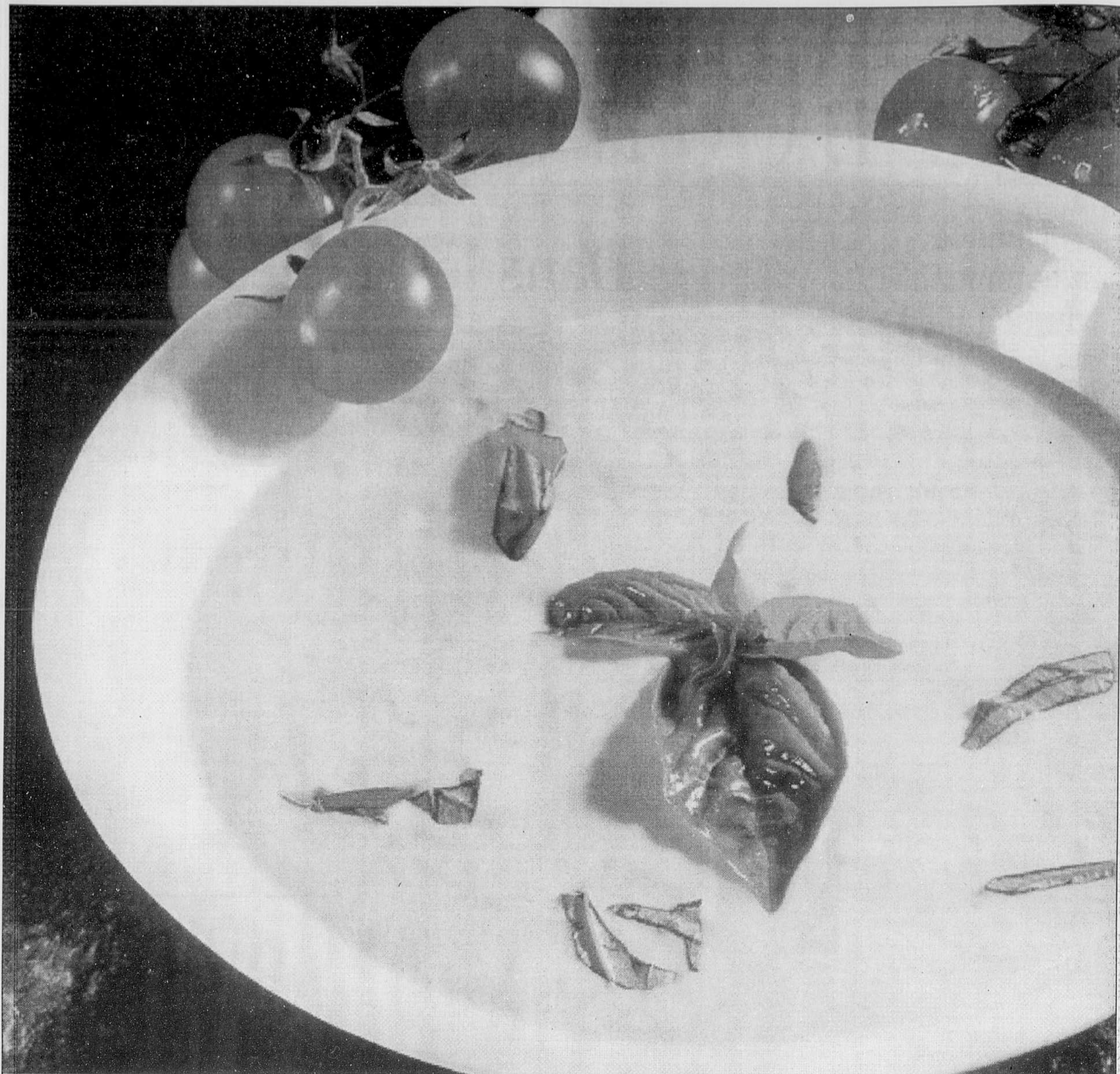
* Sujet à changement

POM

Les Placements en Obligations Municipales™ vous procurent :

- Des rendements supérieurs
- Des intérêts versés 2 fois l'an
- Des placements garantis sans limite
- Une liquidité en tout temps

Comparez nos taux avantageux • sans frais : 1-800-55 TASSÉ • Montréal : (514) 879-2100



Voici votre devoir de ce soir!



Nos élèves sont des gens de bon goût, qui, en fait, n'ont qu'une seule passion: se délecter de leurs travaux scolaires! Pas étonnant que nos cours de cuisine soient aussi populaires! Qu'il s'agisse de parfaire vos bases culinaires, ou encore de découvrir tout un monde de nouvelles saveurs pour accueillir à votre table ceux que vous aimez, notre école de cuisine offre les cours qui sauront vous charmer! Avec ces cours, dispensés par des chefs réputés, apprendre n'aura jamais été aussi bon!

■ Cours de cuisine

Cuisine de base

Du samedi 20 avril au 18 mai 1996 ou
Du mardi 23 avril au 21 mai 1996 ou
Du vendredi 26 avril au 24 mai 1996
Prix de la session de cours: 220.00\$

Cuisine Chinoise et Thaï

Du jeudi 25 avril au 23 mai 1996 ou
Du lundi 3 juin au 15 juillet 1996
Prix de la session de cours: 250.00\$

Cuisine Italienne

Du lundi 22 avril au 20 mai 1996 ou
Du mardi 28 mai au 25 juin 1996
Prix de la session de cours: 220.00\$

■ Soirées Gourmandes

Cours de démonstration
d'une durée de 3 heures

La confection du pain

Le mardi 30 avril 1996
Prix du cours: 35.00\$

Nouvelle cuisine Italienne

Jeudi le 11 avril 1996 ou
Jeudi le 2 mai 1996
Prix de la session de cours: 35.00\$

Les Poissons

Du lundi 22 avril au 20 mai 1996 ou
Du mardi 28 mai au 25 juin 1996
Prix de la session de cours: 40.00\$

■ Le monde des vins

Soirée Portos & fromages

Le mardi 2 avril 1996
Prix du cours: 55.00\$

Le monde des vins

Du mercredi 3 avril au 1er mai 1996 ou
Du mardi 16 avril au 14 mai 1996 ou
Du vendredi 3 mai au 31 mai 1996 ou
Du jeudi 16 mai au 15 juin 1996
Prix de la session de cours: 250.00\$



École de cuisine Philippe Mollé

360, rue du Champ-de-Mars, Montréal (Métro Champ-de-Mars) 514.393.81.11

Renseignez-vous sur nos autres cours de cuisine disponibles! Nous sommes ouvert samedi et dimanche!

Tous nos cours de cuisine pratique sont à raison d'un cours par semaine, durant cinq semaines, de 13h30 à 16h30 ou de 18h30 à 21h30. Chaque cours est d'une durée de 3 heures pour un total de 15 heures de cours par session. Les prix indiqués comprennent le manuel scolaire, les aliments et les outils culinaires. Les taxes ne sont pas incluses au prix.

• ÉCONOMIE •

Le Mouvement Desjardins ne s'inquiète pas de la baisse de son rendement

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le Mouvement Desjardins a connu en 1995 un certain nombre de résultats en baisse sur ceux de 1994. Ses trop-perçus ont régressé de 13 % en passant de 317,5 à 295 millions. Sa rentabilité pour le réseau coopératif au Québec est passée de 62 à 51 cents par 100 \$ d'actif moyen. Le rendement sur l'actif moyen est tombé à 7,2 %, après avoir atteint 9 % au cours de l'exercice précédent. Alors que les banques ont connu des bénéfices records en 1995, faut-il voir dans ses résultats le début du déclin de Desjardins, ont demandé les journalistes?

Pas du tout, ont répondu les dirigeants hier à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins. Cela est tout à fait normal et le réseau des caisses, a-t-on expliqué, vit toujours le cycle récessionniste après les banques, parce que sa présence est plus importante dans les prêts à la consommation et aux PME; il y a eu en outre la mise en place de processus de gestion systématique des prêts improductifs. Il y a deux ans, alors que les banques connaissent une

période difficile, Desjardins enregistrait des profits plus forts.

Au demeurant, tout n'a pas été mauvais chez Desjardins en 1995. L'actif global du Mouvement a augmenté de 7 % pour atteindre 80,8 milliards. Les caisses ont aussi augmenté de 42 % le montant des ristournes, qui ont totalisé 43,2 millions. La capitalisation du réseau des caisses s'est améliorée avec l'émission du titre Desjardins qui a permis de drainer 200 millions \$ US; le ratio de capital est alors passé de 9,82 à 11,13 %.

Dans l'ensemble, Claude Béland, le président du Mouvement, considère que 1995 fut une année satisfaisante. La Caisse centrale, dont la clientèle a un profil semblable à celui des banques, a déclaré un revenu net de 31 millions, en hausse de 82 % sur l'exercice précédent. Elle a réduit de 86 % en deux ans ses encours de prêts à risque élevé qui sont ainsi passés de 253 à 36 millions; les prêts non productifs ont baissé de 90 %, en étant réduits de 124 à 12 millions. La rémunération sur le capital social a fait un bond de 140 %, soit de 16 à 30 millions en l'espace de 12 mois.

Par ailleurs, les filiales ont offert en général une meilleure performance. La Société financière Desjardins-Laurentienne a fait entre autres des



PHOTO ARCHIVES
Claude Béland, président du Mouvement Desjardins.

gains importants avec un bénéfice net consolidé de 45 millions, qui doit être ramené à 29,5 millions après exclusion d'un gain non récurrent provenant de la vente des filiales étrangères, ce qui laisse quand même un gain par rapport à 1994, alors que le bénéfice net avait été de 18,6 millions. Le rendement de l'actif net des actionnaires ordinaires fut de 12 % en 1995, en comparaison de 5,4 % en 1994.

Dans son allocution aux délégués (il y a eu 4738 inscriptions à ces as-

sises), M. Béland a insisté cette année sur l'importance que «chaque caisse ou filiale assume la responsabilité de ses propres résultats». Il a même jugé «utile de souligner» les faits suivants: en 1995 sur le plan de la croissance, 33 % des caisses ont obtenu une croissance supérieure à 8 %; sur le plan de la rentabilité, 40 % des caisses ont dégagé des trop-perçus après impôts supérieurs à 80 cents par 100 \$ d'actif moyen; sur le plan de la capitalisation, 75 % des caisses se conforment aux normes de l'industrie.

«Je sais, a déclaré le président, que des événements conjoncturels expliquent certains accidents de parcours. Mais à part ces cas exceptionnels et temporaires, il importe que toutes les composantes contribuent à la bonification des résultats du réseau. Il ne suffit pas qu'une caisse se compare à la moyenne du réseau. C'est à la concurrence qu'il faut se comparer pour faire en sorte de la dépasser. Nous devons tous agir dès maintenant en ce sens.» Il a souligné que désormais Desjardins est évalué en réseau sur tous les plans: financier, services aux membres, compétence, efficacité, éthique. «Sur tous ces plans, donc, la solidarité s'impose», a-t-il ajouté.

Que peut-il arriver si certaines

caisses ne suivent pas cette ligne de conduite? Certaines sanctions? C'est une option qu'écarte M. Béland, qui prévoit plutôt que la conséquence serait la perte de membres pour une caisse qui n'atteindrait les objectifs requis. Il a effectivement mentionné que «certaines caisses entraînent les pieds un peu». Pour aider les caisses concernées, les fédérations régionales vont essayer de les sensibiliser aux enjeux actuels.

D'ailleurs, cette démarche pour faire face aux changements devrait connaître une poussée formidable en fin de semaine, alors que le Mouvement Desjardins tient son 16e congrès au cours duquel on reconsidère la façon dont s'exerce le rôle des dirigeants des caisses. On s'interroge essentiellement sur la pertinence de modifier ou de maintenir dans leur forme actuelle les structures démocratiques et décisionnelles des caisses.

Un sondage mené auprès de 10 000 membres du Mouvement Desjardins a d'ores et déjà montré que 80 % sont favorables à des changements. Tous cependant ne sont pas d'accord quant à la nature des changements qu'on devrait apporter. C'est de cela que l'on discute jusqu'à demain midi au Palais des congrès de Montréal.

Le déficit commercial américain s'est creusé

Washington (Reuter) — Le commerce extérieur américain s'est fortement détérioré en janvier, a annoncé hier le département du Commerce.

Le déficit commercial s'est creusé à 10,27 milliards \$ US contre 6,96 milliards en décembre, soit une hausse de 47,6 %, en données corrigées des variations saisonnières. Ce déficit, nettement supérieur aux anticipations des économistes qui tablaient en moyenne sur 7,7 milliards, est le plus élevé depuis celui de 10,98 milliards accusé en juillet 1995.

Les importations ont augmenté de 2,4 % au record de 76,86 alors que les exportations diminuaient de 2,2 % par rapport à décembre, à 66,6 milliards.

Les échanges avec l'Europe occidentale ont été déficitaires de 935 millions, alors qu'en décembre ils avaient dégagé un excédent de 66 millions. Le déficit des échanges américains avec le Japon s'est creusé de 9,3 %, à 3,79 milliards contre 3,47 milliards. Celui avec la Chine est passé à 2,74 milliards contre 1,97 milliard.

Les banques sont fortement exposées

Un simple contretemps dans leurs opérations de change peut gruger tout leur capital

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans son tout dernier rapport, portant spécifiquement sur le risque de règlement dans les opérations de change, la Banque des règlements internationaux (BRI) fait ressortir un risque réel d'exposition des banques et institutions financières aux revers de marché. «Compte tenu de la taille [des transactions sur devises], en tout temps le montant du risque découlant de l'incapacité d'une seule contrepartie à respecter ses engagements peut dépasser le capital total d'une banque.»

D'entrée de jeu, le rapport, élaboré sous les auspices du Comité sur les systèmes de paiement et de règlement des banques centrales des pays du Groupe des dix, insiste sur la capacité des banques à réduire leurs risques par la mise en place de mécanismes de contrôle et par la diversification. Mais on presse chaque banque d'instaurer immédiatement des mécanismes appropriés de contrôle du crédit dans leurs opérations de change et de règlement.

Banques centrales inquiètes

«Les banques centrales sont particulièrement préoccupées par les niveaux actuels d'exposition en termes de crédit et de liquidités qui pourraient, dans le cas d'une simple situation de défaut, provoquer la chute de banques et d'entreprises.» La BRI parle, ici, d'un effet domino. «C'est la principale raison pourquoi nous insistons pour que les accords de paiements, à la base du système de ré-

glement, soient en mesure de résoudre les problèmes et qu'ils soient suffisamment forts pour éviter des faillites importantes.» On s'inspire ainsi, à la BRI, de la faillite de Bankhaus Herstatt, en 1974, et des cas plus récents de Brexel, de la BCCI, de la tentative de coup d'État dans l'ex-URSS et de la déconfiture de la Barings.

Il peut se négocier, quotidiennement, jusqu'à 1230 milliards \$ US sur les marchés de change uniquement, fait-on remarquer. «Compte tenu de cette taille, de l'interdépendance des marchés et des participants au système de paiement, les risques de règlement des opérations de change sont notoirement. Ces préoccupations englobent les effets sur la sécurité et la liquidité des banques, la liquidité du marché, l'efficacité des marchés et, par-dessus tout, la stabilité financière internationale.»

Ce rapport, qui recommande la mise en œuvre d'une stratégie globale visant la limitation du risque systémique inhérent aux mécanismes actuels de règlement des opérations de change, a reçu l'aval de la Banque du Canada. En effet, dans cette vaste famille d'instruments financiers volatils regroupés sous le vocable de produits dérivés — qui, comme leur nom l'indique, dérivent leur rendement des écarts de taux ou de la fluctuation du cours de la valeur sous-jacente —, les contrats sur taux de

change peuvent représenter jusqu'à 63 % de la valeur marchande des engagements totaux pris par les institutions financières actives au Canada. Les contrats de taux d'intérêt suivent avec 33 % des engagements totaux, suivis des contrats sur marchandises (3 %) et des contrats et options sur actions (moins de 1 %). Au dernier décompte, effectué par la Banque du Canada le 31 mars 1995, la valeur nominale de ces engagements totaux atteignait 1826 milliards de dollars

alors que la valeur marchande des contrats en vigueur se chiffrait à 46,1 milliards. Et cet encours peut croître à un rythme de 30 ou de 40 % par année. Ce relevé vient consolider les positions de 23 banques et de 16 autres institutions financières présentes au pays.

Toujours selon les données complètes pour la première fois par la banque centrale afin d'avoir une évaluation plus précise de l'activité des institutions financières dans le secteur en croissance et à haut

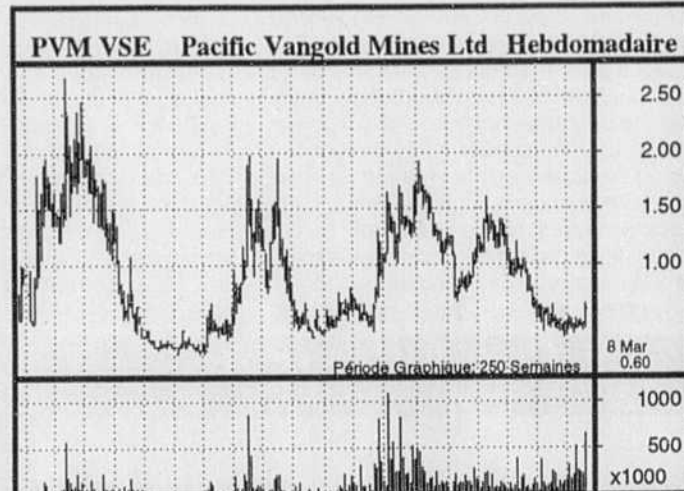
risque des produits dérivés, il apparaît que là où les institutions sont les plus présentes — dans les catégories de risque identifiées au taux de change et au taux d'intérêt —, l'essentiel de leurs transactions, soit 93 % et 89 % respectivement, peuvent s'apparenter à des opérations de couverture et de protection contre les risques de fluctuations. On peut ainsi déduire qu'un peu moins de 10 % des engagements des institutions

sous forme de produits dérivés sont de nature spéculative, donc théoriquement à risque et sensibles à tout renversement de tendance imprévu. Et comme il peut se négocier au Canada jusqu'à 20 milliards \$ US, par jour, en contrats de change...

La Banque des règlements internationaux a étendu la cueillette des données aux banques centrales de 26 pays abritant 90 % des intermédiaires présents sur le marché des produits dérivés. Il est ressorti de cette lecture mondiale, qui comprend pour la première fois le poids des principales institutions financières japonaises, que la valeur nominale des contrats en vigueur au 31 mars 1995 atteignait les 57 300 milliards \$ US, et la valeur marchande, 2800 milliards \$ US, représentant 4 % de l'encours nominal.

En établissant pour la première fois un bilan de l'encours de ces véhicules hybrides qui échappent encore à toutes normes minimales de capitalisation, la BRI, de concert avec les banques centrales des pays du Groupe des dix, entend proposer, d'ici la fin de 1997, une modification de la liste des ratios prioritaires pour tenir compte des risques de marché additionnels découlant de ces produits exotiques. Le maintien de coussins ou de provisions pouvant atteindre jusqu'à trois fois la valeur du portefeuille à risque sera alors fortement suggéré, d'autant plus que selon les observations de la BRI, les modèles d'évaluation du risque utilisés par les grandes institutions financières comportent plusieurs défaillances, faiblesses ou limites qui réduisent d'autant leur précision.

Le marché boursier sous un autre angle.



VISION: Logiciel d'analyse boursière sans pareil pour identifier la direction des titres et des indices boursiers.

Écran COTE: Cotes de fermeture quotidiennes et hebdomadaires. Historique de 250 jours (1 an) et 250 semaines (5 ans). Mode d'affichage rapide de la dernière cote de chaque titre ou de l'historique complet d'un titre. Mise à jour quotidienne par modem à partir de 15\$/mois. Peut aussi s'alimenter manuellement.

Écran NOUVELLE: Emmagazine les commentaires pour chaque titre. Choix d'affichage de la plus récente nouvelle de chaque titre ou de l'historique des commentaires inscrits par l'utilisateur sur ce titre.

Écran GRAPHIQUE: Affichage instantané des graphiques et des analyses en mode quotidien ou hebdomadaire. Plusieurs fonctions d'analyse: Zoom, ligne de tendance temporaire, permanente ou perpétuelle, édition de texte sur le graphique, 30 analyses, performance relative à un indice et beaucoup d'autres...

Demandez notre documentation gratuite pour une description plus complète de nos produits.

(514) 392-1366

RÉSIDENCES DE PRESTIGE

9 8 5 - 3 3 2 2

GRANDE LAURÉATE 1995
HÉRITAGE MONTRÉAL
Bijou des années 30, Ahuntsic, boul. Grande Allée, duplex art déco (collaboration Ernest Cormier), cachet d'origine intact, très grands logements (2000 pi²), sous-sol aménagé, garage double détaché, proximité parc et Rivière-des-Prairies, revenu mensuel 1295 \$. En parfait état, directement du propriétaire, 410 000 \$.
Tél.: (514) 384-2814

VISITE LIBRE DIMANCHE 31 MARS DE 14H À 16H
1314 BOUL. MONT-ROYAL, OUTREMONT-EN-HAUT
LA CAMPAGNE EN VILLE
Magnifique propriété, complètement rénovée, cuisine de rêve, «den» au rez-de-chaussée. Grand jardin paysager, gagnant de plusieurs prix, avec piscine, bassin, pavillon. Près des meilleures écoles et universités. Prix réaliste 1996 - 795 000 \$.
Danielle Boulay, agent immobilier affilié
Royal LePage (514) 489-5025 et téléc.: (514) 934-0478

BASSIN DE CHAMBLY
Résidence luxueuse, vue saisissante du Bassin, Mont St-Hilaire, Rougemont. Le Fort Chambly, const. 1990 de qualité supérieure, env. 6 000 pi.c.a. sur 3 étages, terrain 15 000 pi.c.a. «Plein-Soleil», 3 c.c., terrasse ext. 800 pi.c.a., piscine creusée. Terrain Riverain. Sans intermédiaire.
Prix révisé à 595 000 \$
514-658-3987

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
En voie de restauration, cette Belle d'Autrefois, majestueusement blottie au bord de l'eau sur un terrain de 48 342 pi², vous offre de nombreux autres attraits.
159 000 \$
Pour rendez-vous: (514) 787-2893

LAC MEMPHRÉMAGOG
SUPERBE DOMAINE 63 ACRES
Site unique. Une des plus belles vues sur le lac. Maison moderne, 11 pièces, architecture italienne, construction 1993. Érablière, plantation de sapins, verger, petit lac. Un trou de golf privé (par 3). Poss. de 41 acres suppl. Cause transfert. 850 000 \$
Propriétaire: (819) 868-3030

BORD DE L'EAU - LAVAL
Maison prestigieuse sur boul. des Prairies, entre le pont Cartier et l'autoroute 15. Terrain superbe de 22 000 pi.c.a., 3 chambres à coucher, foyer, Garage double. Piscine, quai avec bateau de 27 pieds. Beaucoup d'extras.
599 000 \$
384-4930 / 681-0882

SOMMET DE MONTAGNE
À Prévost, terrain de 33 000 p.c. Site très paisible, avec vue spectaculaire, victorienne de 3 000 p.c. comprenant 9 pièces, deck (28' x 14') avec spa, belles boiseries, etc. Bâtiment secondaire, garage, atelier et grenier sur 3 niveaux (2 100 p.c.) Grande possibilité d'aménagement selon vos besoins. 210 000 \$
Conception André Labelle (514) 224-9471

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Vendre le Cirque du Soleil

La célèbre entreprise se trouve très bien servie par elle-même

Le Cirque du Soleil, comme on en fait foi plusieurs reportages dans les médias cette semaine, a dévoilé aux journalistes quelques extraits de *Quidam*, son prochain spectacle. *Quidam*, qui prend l'affiche à Montréal le 23 avril, amorcera ensuite au début de juin une tournée qui le mènera dans 12 autres villes au Canada et aux États-Unis. «Nous prévoyons de jouer à guichets fermés, ici comme partout en Amérique du Nord», dit Jean David, vice-président au marketing du Cirque du Soleil.

Ainsi, le Cirque se retrouve un peu dans la même situation que le Canadien de Montréal, dont nous parlions dans cette chronique il y a deux semaines: il n'a pas vraiment besoin de «pousser» la vente de billets. «La communication nous sert néanmoins à demeurer présents dans l'esprit du public, dit Jean David. Même si nous avons beaucoup de succès, nous évoluons quand même dans un domaine, celui du spectacle, qui est très compétitif.»

D'autre part, pour le Cirque du Soleil, la communication remplit une fonction très précise: bien établir l'identité du spectacle qui prend l'affiche. Cette année, c'est *Quidam*; il y a deux ans, c'était *Alegria*; auparavant, en 1992, *Mystère*, qui avait été précédé de *Saltimbanco* en 1991, et de *Nouvelle Expérience*, en 1990, le premier spectacle à avoir été baptisé de la sorte.

«Depuis 1990, nous créons littéralement des marques de commerce», raconte Jean David. Nous nous sommes rendu compte, après quelques années, que les gens se disaient: «Le Cirque du Soleil, on l'a déjà vu.» Il nous fallait établir de façon claire que chaque spectacle est un produit qui se démarque des autres, qui a une personnalité. D'autant plus que le Cirque a désormais plusieurs produits sur le marché en même temps, un peu partout dans le monde: *Saltimbanco* tourne encore en Europe, *Alegria* au Japon, et *Mystère* est installé à Las Vegas.

La création d'un nom pour un spectacle du Cirque reste néanmoins très différente de celle d'une marque de commerce pour une voiture ou une nouvelle sorte de biscuits. «On commence à chercher un nom alors que la création du spectacle est encore en cours», dit Jean David. C'est un processus qui n'est ni très technique, ni très scientifique, mais qui est toujours très étroitement lié à la démarche des concepteurs. Nous tentons de cerner, avec eux, quelle personnalité

ils sont en train de donner au spectacle. Et tout le monde doit être d'accord avec le nom. C'est un peu comme lorsqu'on nomme un enfant! Il faut que tout le monde trouve que le nom traduit vraiment bien sa personnalité. Ainsi, alors qu'*Alegria* («allégresse» en espagnol) se voulait une réaction à une certaine morosité, *Quidam*, qui puise son inspiration dans le sort des gens inconnus, solitaires et anonymes, laisse prévoir une atmosphère un peu plus sombre.

Ensuite, chaque lancement de spectacle est accompagné d'une série d'opérations de communications. Dans le cas de *Quidam*, elles ont débuté à Montréal en novembre dernier, avant même que le spectacle ne soit nommé. Des annonces dans les journaux et des affiches «sauvages» sur des palissades annonçaient simplement la mise en vente de billets pour le prochain spectacle du Cirque du Soleil.

«Déjà, 70 000 billets ont été vendus sans que les gens sachent exactement ce qu'ils achetaient!», dit Jean David. «Nous avons un public de fans qui viennent voir, systématiquement, tous nos nouveaux spectacles.» Puis, le 9 mars dernier, le nom de *Quidam* a été officiellement dévoilé, avec la diffusion d'affiches et d'annonces dans les quotidiens. Enfin, mardi dernier, les médias ont été convoqués à une conférence de presse, au cours de laquelle on a présenté quelques numéros.

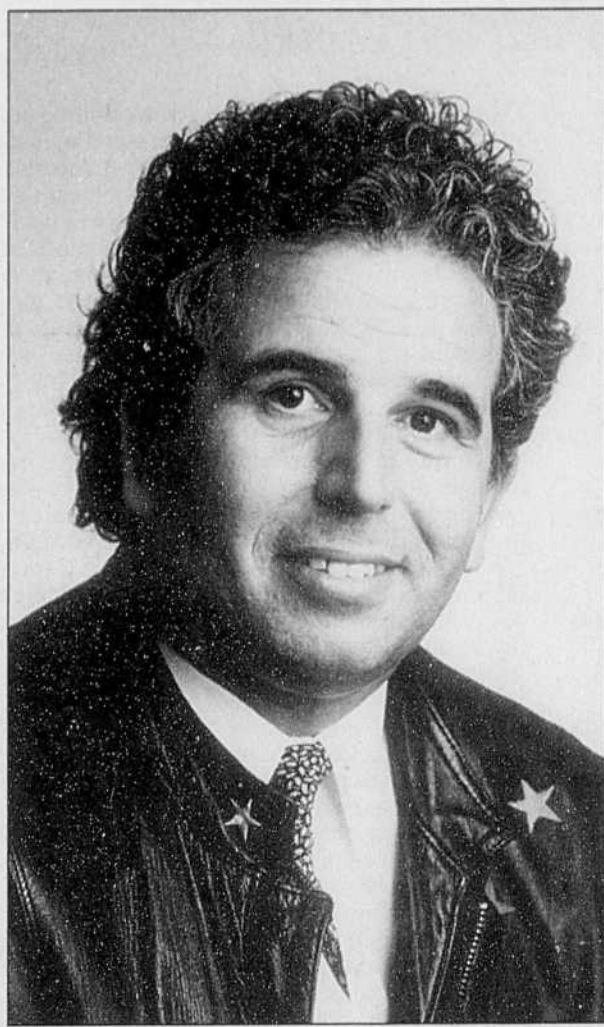
Bientôt, des annonces à la radio s'ajouteront aux affiches et aux publicités dans les quotidiens. Elles seront diffusées jusqu'à ce que la vente des billets soit en bonne voie d'être complétée. Le scénario est un peu semblable dans chaque ville qui fait partie de la tournée. Ainsi, pour Los Angeles, où le Cirque installera son chapiteau à la fin de septembre après avoir joué à Montréal et à Québec, une conférence de presse est déjà prévue pour le 10 avril. Des publicités seront ensuite diffusées, à l'approche du spectacle, dans des stations de radio et dans le *Los Angeles Times*.

La planification et l'achat d'espace dans les médias sont assurés, comme la conception de toutes les communications, par l'organisation du Cirque du Soleil. «Nous avons reçu des offres des plus grandes agences de publicité américaines», dit Jean David. Tout le monde rêve de travailler pour nous. Mais nous ne sommes pas à l'aise avec les agences de publicité. Nous sommes habitués, depuis nos débuts, à contrôler tous les aspects de notre mise

en marché. Et personne ne peut cerner et communiquer notre personnalité mieux que nous-mêmes. Dans toutes les villes où le Cirque va en tournée, les mêmes noms, les mêmes affiches et les mêmes concepts sont utilisés. «Tout est fait ici, par nos équipes à Montréal», souligne Jean David. Nous nous faisons d'ailleurs un point d'honneur de travailler avec des talents d'ici. Ainsi, l'affiche de *Quidam* a été conçue par François Chartier, un illustrateur-infographiste qui travaille à la pège à Montréal, entre autres dans le milieu de la publicité. La direction artistique a été assurée par Thérèse Mondou, qui fait partie à temps plein de l'équipe du Cirque.



L'affiche de *Quidam* a été conçue par François Chartier, un illustrateur-infographiste qui travaille à la pège à Montréal. «Chaque spectacle est un produit», insiste Jean David, vice-président au marketing du Cirque du Soleil (ci-dessous).



«JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN DRÔLEMENT SÉRIEUX.»

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui donne à lire et à penser. Un quotidien qui jette un regard frais et nuancé sur la réalité d'aujourd'hui.

En devenant actionnaire, vous contribuez financièrement à l'avenir d'un journal solide et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125%, pour chaque tranche de 500\$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent par leur investissement, la présence et la continuité d'une information de qualité indispensable en démocratie.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Troisième émission par voie de prospectus SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix: 1 \$ l'action

Souscription minimale: 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 450 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM: _____

ADRESSE: _____

TÉLÉPHONE: _____

NOTE: Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333. Téléc.: (514) 985-3310.

LE DEVOIR

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

ÉTATS-UNIS

■ Dégradation du commerce extérieur

Le commerce extérieur américain s'est fortement détérioré en janvier. Le déficit commercial s'est creusé à 10,27 milliards \$ US contre 6,96 milliards en décembre, soit une hausse de 47,6 %, en données corrigées des variations saisonnières. Ce déficit est le plus élevé depuis celui de 10,98 milliards accusé en juillet 1995.

CANADA

■ 1996 démarre en lion

L'année 1996 a commencé du bon pied pour l'économie canadienne. Le PIB a progressé de 0,4 % en janvier, ce qui représente son plus haut niveau depuis décembre 1994.

FINANCE

Les titres québécois volent la vedette

Malgré tous les scénarios de peur, tous ces avertissements préférentiels et ce climat d'incertitude qui a plané sur les marchés financiers québécois l'an dernier, il y avait de l'argent à faire au Québec.

La Caisse de dépôt pour sa part, dont les portefeuilles sont surpondérés en titres, actions et obligations gouvernementales, québécoises, a terminé l'année avec un rendement de 18,2 %. Elle s'est classée dans le peloton de tête des gestionnaires de portefeuille au Canada en enregistrant la cinquième meilleure performance de son histoire. Sur le marché boursier, la Caisse a battu la progression de l'indice TSE 300 par 2,7 %; Sur le marché obligataire, elle a surclassé l'indice de Salomon Brothers par 1,2 %.

En 1995, plus que jamais, il a été payant de jouer les titres québécois, les obligations du Québec surtout, et l'incertitude québécoise, en raison de la volatilité observée et des écarts de taux par rapport aux titres comparables d'émetteurs hors Québec.

En début d'année, c'était au tour du Fonds de solidarité d'afficher un bénéfice record et un rendement de 11,6 %, le deuxième plus élevé de son histoire. Reconnu pour ses placements de nature spéculative, le Fonds ayant engagé plus de la moitié de son actif sous forme de capital de risque dans les PME, il doit le gros de son rende-

ment à ses placements traditionnels dans les marchés boursiers et obligataires, dégageant du 18 %, en moyenne, de ce côté. Quant à son portefeuille à risque, il a tout de même affiché un rendement légèrement supérieur à 4 %.

Pendant ce temps, les rapports d'analystes faisant ressortir le potentiel des titres québécois, l'apparente aubaine offerte par les actions des entreprises québécoises notamment, se multiplient. Et le gouvernement, profitant de cette popularité retrouvée mais aussi éphémère que l'évolution rapide des écarts, en profite pour écouler ses obligations le temps de le dire, trouvant rapidement preneur pour 1,2 milliard de ces titres depuis le référendum. Aux États-Unis d'abord (550 millions), puis au Québec (350 millions) et ensuite en Ontario (350 millions), eux qui n'en voulaient pas lors de la première phase de l'émission.

«De l'argent intelligent revient au Québec», dira le premier ministre Lucien Bouchard. Oui, peut-être. Mais on ne peut soustraire ces entrées de fonds aux vagues spéculatives s'alimentant à même les écarts favorables, à cet appétit des gestionnaires à la recherche de petits 25 points de base de rendement additionnel, à un attachement somme toute infidèle qui s'abreuve des aberrations momentanées des marchés.

Il faut en profiter pendant que ça passe!

Le FMI révisé ses prévisions

Washington (Reuter) — Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance dans le monde pour cette année mais il se montre plus optimiste pour 1997, a-t-on indiqué hier de sources monétaires.

Le FMI table sur une croissance mondiale de 3,9 % en 1996, alors qu'il prévoyait 4,1 % en octobre dernier, et de 4,3 % en 1997.

Le ralentissement économique, qui s'est maintenant propagé à toute l'Europe, n'est que provisoire et n'est en aucun cas le prélude à une récession, a-t-on souligné de mêmes sources. «C'est une pause et personne ne s'attend à ce qu'on aboutisse à une contraction», a-t-on déclaré.

Cette «pause» s'explique par les efforts de discipline budgétaire entamés en Europe à la seule fin de respecter les critères de convergence économique gouvernant la création de l'Union économique et monétaire (UEM), expliquent ces sources. Mais ce sacrifice se traduira à long terme par de nouvelles ressources pour le secteur privé, par une baisse des taux d'intérêt et par une croissance dopée, estime le FMI.

Les prévisions de l'organisme international, figurant dans son rapport semestriel Perspectives économiques mondiales, ont été examinées par son conseil cette semaine.

Elles seront rendues publiques à la fin avril, avant le sommet semestriel du FMI et de la Banque mondiale, et risquent d'être encore revues.

Concernant le Groupe des sept (G-7), le FMI projette une croissance de 2,2 % cette année et de 2,6 % l'année prochaine. En octobre, il anticipait 2,3 % de croissance en 1996 pour le G7 (États-Unis, Canada, Japon, Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne).

Cette légère révision à la baisse pour le G7 s'explique presque exclusivement par le ralentissement économique observé en France et en Allemagne, où l'on table sur des taux de croissance de 1,5 et 1,3 % respectivement. Mais pour 1997, le FMI anticipe 2,8 % de croissance en France et 2,5 % en Allemagne.

Pour l'Union européenne dans son ensemble, le FMI n'escompte plus que 2 % de croissance en 1996 contre 2,8 % en octobre. La croissance remonterait à 2,6 % en 1997.

En revanche, à la faveur de taux réduits et d'un accroissement des dépenses publiques, le Japon connaît une croissance de 2,5 % en 1996 et de 3,4 % en 1997, ajoute-t-on de sources monétaires.

Le FMI pense enfin que les États-Unis auront une croissance proche de leurs possibilités actuelles, de 1,9 % en 1996 et de 2,2 % en 1997.

TAUX D'INTÉRÊT — TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 28 mars dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. 1 an	certif. 3 ans	certif. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Desjardins*	—	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	7,250
Banque CIBC	4,000	4,500	5,750	6,350	7,000	8,000	8,500	—
Comm. Ital. Can.	4,000	4,500	5,750	6,350	7,000	8,000	8,500	—
Bqe Laurentienne	3,750	3,750	5,625	6,250	7,000	8,000	8,500	—
Bqe de Montréal	3,750	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	7,250
Banque Nationale	4,000	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	7,500
Banque Royale	3,750	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	7,750
Banque TD	3,500	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	8,000
Banque Hongkong	4,000	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	—

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. 1 an	certif. 3 ans	certif. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Canada Trust	4,000	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	10,75
Fid. Can. Ital.	4,250	4,500	6,500	7,000	7,000	-nil-	-nil-	7,500
Fid. Desjardins	4,000	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	—
Trust-Général	4,000	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	7,500
Tr. PrêtRev.	4,125	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	—
Gr. Investors	-nil-	4,500	5,750	6,375	7,000	8,000	8,500	—



Clémence Desrochers, humoriste/Photographiée par André Cornillier

ÉCONOMIE

EN BREF

FAIBLE CONSOLATION
POUR OTTAWA

Ottawa (PC) — Faible consolation, le gouvernement fédéral prévoit recouvrer une partie substantielle du retour d'impôt de 843 millions qu'il devra verser — en raison d'une décision d'un tribunal — à la pétrolière Imperial Oil. «Les deux-tiers de la somme versée en retour d'impôt sont impossibles. De plus, il y aura des intérêts calculés sur cette somme, basés sur l'échelle de taxation des corporations», a déclaré, hier, Sue Barnes, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu, Jane Stewart. Imperial Oil a fait savoir cette semaine qu'elle était parvenue à s'entendre avec le ministère du Revenu sur la façon de calculer les impôts sur le revenu des entreprises, relativement aux dépenses de recherche et développement encourues par celles-ci. Environ 500 millions de la somme globale représentent des intérêts. Mme Barnes a déclaré que le gouvernement avait prévu les règlements avec les sociétés du secteur des matières premières sur les modalités de calcul des taxes. «Nous en avons tenu compte lors de l'élaboration de nos budgets.»

MÉTRO-RICHELIEU
ACQUIERT J.-L. DUVAL

Métro-Richelieu a annoncé hier la signature d'une entente visant l'acquisition de J.-L. Duval, un grossiste alimentaire de l'Est du Québec. Fondée en 1940, l'entreprise acquise dessert des magasins affiliés sous les bannières Servi-Pro, Servi-Plus, Marché Extra, Normandie, Servi-Express et S.O.S. Dépanneur, et approvisionne plusieurs autres clients par l'intermédiaire de son centre de distribution de St-Jean-Port-Joli et de quatre comptoirs de libre-service situés dans l'est du Québec. J.-L. Duval réalise un chiffre d'affaires annuel de 67 millions.

LA BANQUE TAIHEIYO
MISE EN LIQUIDATION

(Reuters) — Taiheiyō Bank, confrontée à un montant énorme de mauvaises créances, notamment dans l'immobilier, a été mise en liquidation. Sakura Bank, Fuji Bank, Tokai Bank et Sanwa Bank reprendront les actifs de Taiheiyō et créeront ensemble un nouvel établissement. Taiheiyō Bank détient 280 milliards de yens (3,6 milliards \$) de créances douteuses dont 170 milliards de yens (2,2 milliards \$) totalement irrécouvrables. Son actif total est de 1190 milliards (15 milliards \$) et ses fonds propres de 38 milliards (488 millions \$). L'effondrement de Taiheiyō Bank entraînera un coût estimé à au moins 60 milliards de yens (770 millions \$). Petite banque régionale, ses ennemis ont commencé au milieu des années 80 quand le groupe immobilier Mogami Kusan, à qui la banque avait consenti des prêts massifs, s'est retrouvé en difficulté avec l'éclatement de la «bulle financière» japonaise. Cet effondrement suit ceux de la banque régionale Hyogo et des établissements de crédit mutuel Cosmo Shinyō Kumiai et Kizū Shinyō Kumiai l'an dernier.

LES RUSSES
LORGNENT FOKKER

(Reuters) — Fokker a annoncé hier que les groupes russes de l'aéronautique Tupolev et Yakovlev ont proposé 240 millions \$ US pour racheter une partie de ses activités, mais cet investissement est assorti de conditions qui n'ont pas été précisées. Les sociétés russes concernées ont confirmé leur intérêt et déclaré qu'elles enverraient une délégation à Amsterdam mardi. Mais le temps semble compté. Une délégation de la compagnie américaine Boeing était à Amsterdam hier pour tenter de convaincre quelque 350 ingénieurs de Fokker de venir la rejoindre. D'autres concurrents sont également intéressés par l'expérience des salariés de Fokker. Le holding Fokker ainsi que deux filiales d'assemblage ont été mises en faillite le 15 mars, entraînant la perte de 5600 emplois.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La Caisse de dépôt préfère de loin Bombardier à la Banque Nationale. Elle détient en effet deux blocs d'actions d'une valeur de 313 millions de dollars dans la compagnie présidée par Laurent Beaudoin, mais elle ne possède que des actions de 57 millions dans la plus grande banque francophone au Canada.

Ses gestionnaires choisissent aussi les holdings de Paul Desmarais plutôt que la compagnie qui fut longtemps la plus profitable au Canada, la compagnie pétrolière Impériale. L'institution de l'avenue McGill College détient le plus important portefeuille d'actions dans tout le Canada, d'une valeur de 14 milliards de dollars au 31 décembre 1995, valeur qu'elle a rendue publique jeudi. On découvre notamment dans cette documentation de 125 pages que la Caisse a des actions de 392 millions dans les trois holdings de Paul Desmarais.

Elle a cependant misé à sept contre un sur la Compagnie financière Power vis-à-vis Power Corp. Mais on trouve également 88 millions de dollars investis dans Pargesa Holding de Paris. En guise de comparai-

son, l'institution qui a pignon au-dessus de l'Université McGill n'a investi

que 121 millions dans la compagnie pétrolière Impériale. Laurent Beau-

Les titres favoris de la Caisse de dépôt

Titres boursiers	Millions de dollars
1 BCE	428
2 Seagram	417
3 Barrick	392
4 CP	386
5 Alcan	346
6 Northern Telecom	320
7 Banque Royale	316
8 Bombardier	316
9 CIBC	293
10 Inco	270
11 Banque Toronto Dominion	268
12 Compagnie financière Power	265
13 Banque de Montréal	263
14 Provigo	262
15 Placer Dome	259
16 Domtar	252
17 Banque Scotia	245
18 BioChem Pharma	213
19 Quebecor	180
20 Renaissance Energy	171

«Nouvelle économie»

La Royale et le BFD lancent un
programme pour les PME

LE DEVOIR

La Banque Royale et le Bureau fédéral de développement régional (Québec) ont lancé conjointement hier un Programme d'emprunts pour les PME de la nouvelle économie. Ce programme disposera d'une enveloppe de 50 millions de dollars.

Martin Cauchon, secrétaire d'État responsable du Bureau fédéral de développement régional (Québec), et Michael L. Turcotte, premier vice-président de la Banque Royale au Québec, ont présenté ce programme comme «venant combler une lacune importante en matière de soutien financier aux PME axées sur la recherche et le développement. Ces entreprises, dont les actifs reposent souvent sur les assises intangibles du savoir plutôt que sur des avoirs traditionnels, requièrent une forme de financement mieux adaptée à leur situation particulière lorsqu'elles atteignent certaines étapes stratégiques de leur développement». Malgré un fort potentiel de

rendement, ces PME restent difficiles à évaluer selon les critères habituels utilisés dans le cadre des programmes de prêts courants offerts sur le marché bancaire. Leur accès au financement s'en trouve ainsi trop souvent limité, a-t-on ajouté.

Les principaux paramètres du nouveau programme s'articulent essentiellement autour d'un financement commercial entre 50 000 \$ et 500 000 \$ par projet pour un encours total de 500 000 \$ par entreprise dans le but de financer des projets de recherche, développement et design (RD-D) et de transfert technologique des PME, ou encore des projets visant la commercialisation de nouveaux produits développés à la suite de travaux de RD-D ou la mise en œuvre d'une stratégie de pénétration des marchés extérieurs.

Les frais liés aux prêts comprendront le taux de base de la Banque Royale en plus d'une prime au risque variant de 3 à 6 %. La durée du prêt sera d'au maximum cinq ans. Un

congé de remboursement d'intérêts ne dépassant pas les deux tiers de la durée du prêt pourra également être accordé à l'emprunteur. La banque pourra également, pour obtenir un rendement commercialement acceptable, prendre une participation à la plus-value de l'entreprise au moyen de bons de souscription sur actions.

La contribution financière du Bureau fédéral de développement régional (Québec) prend la forme d'une réserve ne dépassant pas 6,3 millions ou 12,5 % des 50 millions de prêts du programme avancés par la Royale. A cette réserve maximale seront imputées 80 % des pertes nettes des prêts octroyés par la Banque Royale dans le cadre du programme.

doit plutôt qu'André Bérard et Paul Desmarais plutôt que l'Impériale. Si la Caisse lâchait Bombardier et Paul Desmarais, leurs actions en prendraient un coup.

Le plus gros bloc d'actions de l'institution créée par Jean Lesage, sur la recommandation expresse de Jacques Parizeau et de Michel Bélanger, est néanmoins détenu dans le holding de la compagnie de téléphone Bell. La Caisse détient en effet neuf millions d'actions évaluées à 428 millions de dollars dans BCE inc. En plus, elle a des actions valant 320 millions dans Northern Telecom, la filiale créée par BCE inc. On se dit qu'elle devrait peut-être avoir son mot à dire dans la gestion de ces compagnies.

Son deuxième bloc d'actions se situe dans la compagnie des frères Bronfman, Seagram, où ses actions valent 417 millions. Bell et Seagram sont des compagnies montréalaises.

Vient ensuite Barrick Gold Corporation, où siège Brian Mulroney, avec des actions de 392 millions. C'est la plus grande compagnie aurifère au Canada. Cela signifie que la Caisse ne néglige pas la protection contre l'inflation.

Dans le holding du Canadien Pacifique ltée, autrefois le plus grand holding industriel du Canada et dont le siège social était à Montréal, la Caisse a accumulé 15,5 millions d'actions d'une valeur de 386 millions. Sans compter les 143 millions de dollars dans la filiale de CP, Pan Canadian Petroleum, de Calgary.

En cinquième lieu, voici l'Alcan, la plus grande multinationale montréalaise, créatrice de la Place Ville-Marie, premier gratte-ciel en aluminium. La Caisse a une somme de 348 millions dans cette compagnie entièrement manufacturière, la plus grande dont elle ait des actions. On peut se demander pourquoi Bell plutôt que l'Alcan. Évidemment, les dividendes à la tonne!

Bell, Seagram, Barrick, CP, l'Alcan et Northern Telecom. Viennent ensuite, et seulement ensuite, les banques. Dans les années 70, elles étaient devant toutes les autres compagnies, au front, et chacune nettement devant les autres, même la BCN et la Banque Provinciale. On peut en déduire que le rendement des banques n'est pas aussi mirobo-

lant que certains voudraient le croire.

La Caisse a dix millions d'actions dans la Banque Royale, qui valent 316 millions. C'est la même valeur qu'il y a 20 ans, pas plus. La Caisse ne mise plus sur les banques. Elle a autant d'argent dans Bombardier que dans la Banque Royale. La CIBC, la Banque canadienne impériale de commerce, suit avec 293 millions.

Puis vient Inco, la seule compagnie canadienne qui a été longtemps dans les 30 valeurs industrielles du Dow Jones, qui vaut 270 millions. La Banque de Toronto vient avant la Banque de Montréal, avec 268 millions vis-à-vis 263 millions. La seconde a une taille deux fois plus importante que la première.

Le troisième titre francophone que détient la Caisse est Provigo, avec des actions d'une valeur de 262 millions.

Puis, l'autre grande aurifère, Placer Dome, suit avec 259 millions. Et ce n'est qu'ensuite qu'on trouve Domtar, avec un portefeuille d'une valeur de 252 millions, en quinzième place. Mais on apprendait récemment qu'elle en a déposé un petit bloc en fiducie ailleurs. Puis la Banque Scotia, autrefois des Maritimes, vaut 245 millions dans le portefeuille de la CDPQ.

La Caisse mise particulièrement sur certains titres québécois, 213 millions dans BioChem Pharma, 180 millions dans les Imprimeries Quebecor. Dans le cas de la compagnie de Pierre Péladeau, on doit ajouter 79 millions dans Donohue; cela fait 259 millions du côté des compagnies de M. Péladeau. La Banque Nationale vient loin derrière, et la Banque Laurentienne, plus loin encore, avec 16 millions de dollars, la même chose que le Groupe Jean Coutu.

Les huit principaux titres boursiers francophones de la Caisse de dépôt sont Bombardier, la Compagnie financière Power, Provigo, Domtar, BioChem, Quebecor, Donohue et la Banque Nationale.

Si vous prenez exemple sur la Caisse de dépôt pour vos placements, vous choisirez les vingt premiers titres dans l'ordre suivant: Bell, Seagram, Barrick, CP, Alcan, Northern Telecom, Banque Royale, Bombardier, CIBC, Inco, TD, BM, Banque Scotia, Provigo, Placer Dome, Domtar, Compagnie financière Power, BioChem Pharma, Quebecor et Donohue.

Faculté des sciences sociales • Université d'Ottawa

L'excellence
universitaire
en français!

Nos sept départements et écoles :
Criminologie, psychologie, science économique,
science politique, sciences du loisir, sociologie
et service social.*

*Études de maîtrise uniquement.

Nos trois programmes interdisciplinaires :
Études des femmes, Études canadiennes,
administration et politiques publiques.

Pour de plus amples renseignements,
communiquiez avec :

Université d'Ottawa - L'admission
a/s de la Faculté des sciences sociales
550 Cumberland, C.P. 450, Succursale A
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Tél.: (613) 562-5800 poste 1727



Tous les cours sont offerts en français;
on peut répondre à toutes les questions
d'examen et réaliser tous ses travaux
dans la langue de son choix (français
ou anglais). Il est aussi possible de
suivre des cours en anglais.

Le meilleur régime de bourses pour les
programmes universitaires des 1^{er}, 2^e et
3^e cycles en langue française au Canada.

Bourses d'excellence (renouvelables)
à l'admission et bourses au mérite pour
le 1^{er} cycle.

Bourses d'assistantat et de recherche
pour les étudiants et étudiantes des
2^e et 3^e cycles.

Rappel

Chers aînés,
il est temps de renouveler
votre demande de Supplément
de Revenu Garanti.

Le moment de renouveler votre demande de
Supplément de Revenu Garanti est arrivé si vous y
avez droit. Si vous ne nous avez pas encore envoyé
votre demande, nous vous prions de le faire dès
aujourd'hui.

Pour obtenir tous les renseignements, voici comment
vous pouvez entrer en contact avec nous :

- Utilisez nos lignes nationales sans frais :
1 800 277-9915 (français)
1 800 277-9914 (anglais)

- Si vous voulez connaître les dates d'émission des
paiements ou encore obtenir des informations
générales sur le programme, nous vous prions
d'utiliser notre système de réponse vocale interactive
aux mêmes numéros. Il vous répondra 24 heures par
jour, 7 jours par semaine, et vous fournira tous les
renseignements utiles.

Développement des
ressources humaines Canada

Human Resources
Development Canada

Canada

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

Liposuccion (Anesthésie locale)
Greffes de cheveux au laser
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

1852, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 933-2104

CLINIQUE CAPILLAIRE
INTERNATIONALE INC.

& membre associé Hairfax



Céline Simard, dir.
consultante

INTÉGRATEUR-
VOLUMATEUR

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE
ET IMPLANTS DENTAIRES (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Dr Pierre Arès, D.M.D.
Guylaine Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
Tél.: 939-2600
Guy, sortie St-Mathieu

CONTOUR D'ÉLÉMENTS

De justesse

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

La partie n'est pas encore jouée. L'indice industriel américain a encore glissé un peu, sans traverser sa tendance haussière. Le marché de Toronto s'est soldé par une série de petites hausses contre une série de petites baisses. Rien n'est encore venu confirmer un changement de direction. Les pétroliers ont continué dans leur résistance mais avec un volume, tout ce qu'il y a de plus normal. Les aurifères ont stabilisé leur correction laissant une possibilité de reprise dans les normes, c'est-à-dire sans s'être replié de plus de la moitié de son gain de lundi à mercredi dernier. Les industrielles, les services financiers et les services publics ont évité le bris de tendance haussière par une petite hausse juste à temps. Le détail tente un bris de résistance sur un très faible volume sans conviction qui pourrait quand même être le prélude à une continuité lundi. La gestion et les minières sont restées pratiquement inertes. Les forestières et la consommation se sont stabilisées. Rien d'important ne s'est donc passé. On demeure donc dans la même situation. Après une autre semaine de consolidation, on s'approche sûrement d'un point de décision. Tôt ou tard, les secteurs sortiront de leur mouvement horizontal actuel mais il reste à voir de si c'est par le haut ou par le bas que l'élan se fera. Si la chose était prévisible, on ne serait pas dans cette situation. Un ou plusieurs intervenants importants dans la balance prendront cette décision d'ici quelques jours et on sera fixé. En attendant, il n'y a rien à faire d'autre que de surveiller et préparer une stratégie pour chaque éventualité. Le bon côté d'une pareille situation c'est l'évidence même. Peu importe de quel côté le marché s'élancera, il sera très facile de l'identifier. Regardez attentivement les graphiques des trois derniers mois. Je vous suggère même de découper la page et de tracer sur cette même feuille l'évolution des prochains jours. Il vous sera facile de voir secteur par secteur quelle direction sera celle des prochaines semaines dès que les revirements se présenteront.

PÉTROLIÈRES TOR. (X-OG TSE)

150 Jours



AURIFÈRES TOR. (X-GL TSE)

150 Jours



PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)

150 Jours



SERVICES FINANCIERS TOR. (X-FS TSE)

150 Jours



SERVICES PUBLICS TOR. (X-UT TSE)

150 Jours



DÉTAILS (X-MR TSE)



GESTIONS TOR. (X-MG TSE)

150 Jours



MINES ET MÉTAUX TOR. (X-MM TSE)

150 Jours



PAPETIÈRES TOR. (X-PF TSE)

150 Jours



DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Découvrez un autre aspect de la bourse avec Michel Carignan

(514)392-1366

NEW-YORK INDUSTRIELS (X-DJI NYSE)

150 Jours



BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)

150 Jours



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	9671	2411.98	-14.99	-0.6
XCB:Bancarie	3262	2891.77	+2.12	0.1
XCO:Hydrocarbures	2267	1884.35	-5.65	-0.3
XCM:Mines et métaux	3147	3280.58	-10.23	-0.3
XCF:Produits forestiers	547	2414.36	-	-
XCI:Biens d'équipement	4609	2486.51	-16.61	-0.7
XCU:Services publics	1374	2035.89	+9.86	0.5

TSE 35	19668	257.30	-1.41	-0.5
TSE 100	*	301.38	-0.49	-0.2
TSE 200	*	300.53	+0.71	0.2
TSE 300	50729	4970.83	-4.32	-0.1
Institutions financières	4306	3759.49	+3.84	0.1
Mines et métaux	5468	5326.22	-19.51	-0.4
Pétrolières	12202	5067.24	-7.72	-0.2
Industrielles	11472	3423.10	+0.05	0.0
Aurifères	5792	12465.77	-37.99	-0.3
Pâtes et papiers	1535	4068.07	-15.06	-0.4
Consommation	1233	7935.59	-31.45	-0.4
Immobilier	139	1468.64	-11.56	-0.8
Transport	1033	5167.41	-15.13	-0.3
Pipelines	728	3991.75	+21.66	0.5
Services publics	2365	3589.13	+20.36	0.6
Communications	1790	8683.16	-8.87	-0.1
Ventes au détail	1265	3955.77	+16.20	0.4
Sociétés de gestion	1394	5802.97	-47.92	-0.8

Indice général	47171	1119.67	+27.06	2.5
----------------	-------	---------	--------	-----

MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	32473	5587.14	-43.71	-0.8
20 Transports	4724	2152.11	-14.12	-0.7
15 Services publics	10154	212.76	-25.51	-1.2
65 Dow Jones Composé	47353	1814.14	-14.26	-0.8
Composite NYSE	*	346.92	-1.36	-0.4
Indice AMEX	*	575.29	-4.24	-0.7
S&P 500	*	645.50	-3.44	-0.5
NASDAQ	*	1101.40	+6.57	0.6

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MINERAL RES CP	3795	0.09	0.08	0.08	-0.02	-20.0
TARRAGON OIL & BLACK SWAN GOLD	3327	13.00	12.38	12.88	+0.63	5.1
NOVA CP	3157	0.26	0.22	0.22	-0.03	-12.0
FLEET AEROSPACE	2718	0.75	0.66	0.74	+0.08	12.1
STRIKE ENERGY INC	2433	0.60	0.50	0.50	-0.10	-16.7
MOUNTAIN MINERALS	2298	0.38	0.30	0.30	-0.08	-20.0
WESTMIN RES IR	1964	6.88	6.00	6.63	+0.63	10.5
CDN AIRLINES R WT	1780	0.04	0.03	0.04	+0.01	33.3
WESTMIN RES LTD	1623	10.63	9.75	10.50	+0.75	7.7

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
WEST AFRICA MNG	1056	8.25	7.88	8.13	+0.13	1.6
TVX GOLD CP	538	12.50	12.13	12.25	-0.13	-1.1
CHESBARI RES INC	507	1.38	1.25	1.35	+0.10	8.0
ST GENEVIEVE RES	484	2.08	1.91	2.03	+0.13	6.8
BOMBARDIER INC B	475	20.50	20.00	20.00	-0.38	-1.9
DENISON MINES LTD	419	0.38	0.38	0.38	-0.01	-2.6
JILBY EXPLOR LTD	408	1.50	1.35	1.45	+0.10	7.4
DIADÉM RES LTD	408	2.88	2.25	2.70	+0.45	20.0
LOUIBEL EXPLOR INC	387	0.55	0.48	0.55	+0.09	19.6
DIABLO EXPLOR INC	309	1.24	1.01	1.17	+0.07	6.4

MONTRÉAL ÉLÉMENTS

52 dern. sem.										52 dern. sem.										52 dern. sem.										52 dern. sem.									
Volume		Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut		Bas	Clôt.	Volume		Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut		Bas	Clôt.	Volume		Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut		Bas	Clôt.	Haut		Bas	Clôt.	Haut		Bas	Clôt.		
A B																																							
ABL Can.	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650			
ACC Tel.	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650	18100	2.950	2.850	2.900	3.850	1.650			
AOS	13690	10.500	14.750	14.500	-0.250	16.000	4.900	13690	10.500	14.750	14.500	-0.250	16.000	4.900	13690	10.500	14.750	14.500	-0.250	16.000	4.900	13690	10.500	14.750	14.500	-0.250	16.000	4.900	13690	10.500	14.750	14.500	-0.250	16.000	4.900				
Aur Res	38470	10.375	10.000	10.000	-0.375	10.500	4.500	38470	10.375	10.000	10.000	-0.375	10.500	4.500	38470	10.375	10.000	10.000	-0.375	10.500	4.500	38470	10.375	10.000	10.000	-0.375	10.500	4.500	38470	10.375	10.000	10.000	-0.375	10.500	4.500				
Alcora	139153	0.370	0.350	0.310	-0.040	0.510	0.120	139153	0.370	0.350	0.310	-0.040	0.510	0.120	139153	0.370	0.350	0.310	-0.040	0.510	0.120	139153	0.370	0.350	0.310	-0.040	0.510	0.120	139153	0.370	0.350	0.310	-0.040	0.510	0.120				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				
Alm Prc	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250	392351	18.875	18.250	18.250	-0.625	19.875	18.250				

Europe 96
BEAUCOUP PLUS QUE DES VOLS !

Collection

«PRÊT-À-PARTIR»

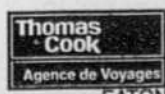
P R I N T E M P S - É T É - A U T O M N E 1 9 9 6



vacances  **air transat**

BROCHURE MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ :

 CLUB VOYAGES.

 Thomas Cook
Agence de Voyages
chez EATON

 Marlin
Agence de voyages

AGENCES DE VOYAGES
 VOYAGES
VACANCES-FAMILLES



Agence de voyages **SEARS**
Attendez-vous à plus

 Carlson Wagonlit
Travel

 Coopérative
des agences de voyages
de Québec

 vacances
tourbec



Commission des transports du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. 5), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. 1-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. 1-11) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, c. 75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. A l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1K2

Heures officielles de nos bureaux :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M96-05570-7
LES AUTOBUS LLOYD INC
50, rue Renaud
Chatham QC J8G 2E6
PROC. : PREVOST AUCLAIR FORTIN D'Aoust
MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION
D'INTERETS : 6-M-000595-001B
Transport notisé

M96-03882-2
GERVAIS ROULEAU INC
47 Principale Sud
Saint-Jean-de-Dieu QC G0L 3M0
ET DEMANDEUR-CEDANT
LES TRANSPORTS CLAUDE PERRON INC
67 rue Fournier
Notre-Dame-du-Lac QC G0L 1X0
TRANSFERT : NOLISE
4-Q-000864-005A
Territoire : Saint-Antoine,
Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup,
Saint-Modeste, Saint-Michel-du-Squatec,
Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Hubert,
Saint-François-Xavier-de-Viger,
Sainte-Rita, Saint-Ephémère, Saint-Cyprien,
Saint-Clément, Biencourt
Horaires/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes de personnes
Catégorie : A1-A2-A3-A4-A5-A6

M96-03968-9
AUTOCAR 5 ÉTOILES INC.
15, rue Gaudet R.R. 2
Drummondville QC J2B 6V3
PROC. : Me Guy Poliquin
MAINTIEN/ACQUISITION D'INTERETS
9-Q-001065-001C, 002A, 005A à 008A
Transport notisé
9-Q-001065-003A, 004A
Transport interurbain

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M96-05595-4
AUTOCARS ORLEANS EXPRESS INC.
420, rue McGill, 2ième étage
Montréal QC H2Y 2G1
PROC. : OGLVY, RENAULT
MODIFICATION D'HORAIRE
PARCOURS ET/OU FREQUENCE
Transport interurbain
8-M-000882-001F de Montréal à Percé,
002A et 032A de Québec à Percé, 003B
de Québec à Causapscal, 005B de Mon-
tréal à Sainte-Anne-des-Monts, 007B et
008A de Québec à Rimouski, 011B et
036B de Québec à Carleton, 012B de
Québec à Rivière-du-Loup, 013A de Mon-
tréal à Rivière-du-Loup, 014B de Québec à
La Pocatière, 020B de Québec à Trois-Ri-
vières, 023A et 024B de Montréal à Qué-
bec, 025B de Montréal à Lévis
Affichage : du 19 au 28 mars 1996

M96-05642-4
LEO BEAUREGARD & FILS (CANADA) LTEE
805, rue Benoit, R.R. 3
Mont-Saint-Hilaire QC J3G 4S6
PROC. : LAFLEUR, BROWN & ASS.
MODIFICATION : 2-M-000698-008A
Transport notisé
Territoire : De l'aéroport de Montréal (Mira-
bel) à la Frontière Québec - Ontario et/ou
la Frontière Québec - États-Unis à destination
de l'aéroport Lester B. Pearson
Catégorie : A1
Retrait de la condition et restriction 6.
Durée : 5 ans de la décision

M96-03937-4
AUTOBUS ST-ADALBERT INC.
5 rue Gauvin
Saint-Adalbert QC G0R 2M0
RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
NOLISE : 3-Q-000626-001B
Territoire : Tourville, Sainte-Perpétue,
Saint-Omer, Sainte-Félicité, Saint-Marcel,
Saint-Adalbert, Saint-Pamphile
Catégorie : A2-A5-A6
Durée : 5 ans

M96-03965-5
AUTOCARS JASMIN INC
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
MODIFICATION : INTERURBAIN
4-Q-000385-002B
Territoire : De Chicoutimi à Dolbeau
Conditions/restrictions: Ce permis sera ex-
ploité uniquement en conjonction avec le per-
mis 4-Q-000385-002B. Ce permis ne peut
être renouvelé, transféré ou maintenu indé-
pendamment du permis 4-Q-000385-002B
Modification demandée: Ajouter la muni-
cipalité d'Alma et modifier les horaires en
conséquence
Durée : 5 ans
Les autres éléments du permis demeurent
inchangés

M96-03991-1
LES AUTOBUS TREMBLAY & TREMBLAY INC.
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : De Chicoutimi à
Sainte-Rose-du-Nord
Clientèle: Les clients de Croisières Marjo-
laine inc. ayant acheté une excursion en
bateau entre Chicoutimi et Sainte-Rose-
du-Nord.
Horaires/fréquence: Disponible à la CTO
Catégorie : A1 à A6
Durée: Jusqu'au 30 septembre 1998

M96-04005-9
LES ACCOMMODATIONS NORDIQUES LTEE
144, Lac Chantal, C.P. 39
Schefferville QC G0G 2T0
RENOUVELLEMENT: AÉROPORTUAIRE
8-Q-000803-001C
Catégorie : A6
Durée : 5 ans

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M96-05556-6
Lottinville, Lise
533, Chemin St-Robert
Saint-Robert QC J0G 1S0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Côté, André
203 St-Joseph
Saint-Joseph-de-Sorel QC J3R 3P4
TRANSFERT : 9-M-212312-001A
A-16 Sorel

M96-05576-4
Sleman, Mouhammad
11843, av. de Poutincourt
Montréal QC H3M 2A2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Kerbage, Aida Bou Daher
305, 15ème Rue, app. 13
Laval QC H7N 1L3
TRANSFERT : 8-M-217122-001A
A-11 Montréal

M96-05579-8
Kerbaj, Merched
7319, 8ème Avenue
Montréal QC H2A 3C8

ET DEMANDEUR-CEDANT
Salloum, Rola
1465, De Salaberry, app. 2
Montréal QC H3M 1J8
TRANSFERT : 3-M-215725-003A
A-11 Montréal

M96-05581-4
Palabikian, Vartkes
3058, rue Deslisle
Montréal QC H4C 1M9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Bouchard, Jacques
1289 Joseph Janot, App. 7
Montréal QC H1A 4Y7
TRANSFERT : 4-M-214115-001A
A-11 Montréal

M96-05582-2
El-Husseini, Ali
2100, Saint-Marc, app. 904
Montréal QC H3H 2G6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Salloum, Rola
1465, De Salaberry, app. 2
Montréal QC H3M 1J8
TRANSFERT : 3-M-215725-005A
A-11 Montréal

M96-05583-0
Toussaint, Léonard Hervé
7820, 6ème Avenue, suite 1
Montréal QC H1Z 2T3
ET DEMANDEUR-CEDANT
TULMEN TRADING INCORPORATED
4909, Avenue Coclebrook
Montréal QC H3X 2K8
TRANSFERT : 3-M-217036-001A
A-11 Montréal

M96-05589-7
Farhangfar, Reza
25, av. Glenarry, app. 604
Mont-Royal QC H3R 3L2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Journabian, Mahboobeh
5501, Adalbert, app. 1504
Côte-Saint-Luc QC H4W 2B1
TRANSFERT : 1-M-216493-001A
A-11 Montréal

M96-05590-5
Solikharab, Blanche Jalal
11639, St-Réal
Montréal QC H3M 2Y7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Harika, Marwan
2722, rue Modugno, app. 1
Saint-Laurent QC H4R 129
TRANSFERT : 8-M-216595-001A
A-12 Ouest de Montréal

M96-05599-6
Mercier, Michel
(Michel Mercier enr.)
26, des Sapins
Montréal QC J6R 1X9
PROC. : Me Michel Laberge
ET DEMANDEUR-CEDANT
Leblanc, Fernand
144, rue Goyer
Châteauguay QC J6K 2L2
TRANSFERT : 2-M-215841-001A
A-26 Châteauguay

M96-05603-6
Paiement, Bernard
89, 4ème Avenue
Verdun QC H4G 2X9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Bergner, Daniel
580, av. du Mont-Cassin, app. 02
Montréal QC H3L 1W8
TRANSFERT : 9-M-213393-001A
A-11 Montréal

M96-05607-7
Mohammadi-Aghdam, Aminollah
3812, Duchesne, app. 505
Montréal QC H2X 2E3
ET DEMANDEUR-CEDANT
2425-9954 QUEBEC INC.
335, Boul. Deguire, app. 309
Saint-Laurent QC H4N 1P7
TRANSFERT : 8-M-213741-001A
A-11 Montréal

M96-05610-1
Cesar-Léonie, Françoise
4140, 56e Rue
Montréal QC H1Z 1E5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Hammami, Morched
3781, rue Bélanger, app. 2
Montréal QC H1X 1B3
TRANSFERT : 2-M-216898-001A
A-11 Montréal

M96-05611-9
Hassin, Amir
3861, Sabrevois, app. 4
Montréal-Nord QC H1H 2X5
ET DEMANDEUR-CEDANT
MASAFA INTERNATIONAL INC.
720, Montpelier, suite 1405
Saint-Laurent QC H4L 5B5
TRANSFERT : 7-M-216786-003A
A-11 Montréal

M96-05613-5
Lévesque, Serge
5996, ave. de Charette
Montréal QC H1M 1C9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Parent, Michel
(Michel Parent enr.)
109 croissant L'Heureux
Saint-Charles-sur-Richelieu QC J0H 2G0
TRANSFERT : 7-M-207108-005A
A-11 Montréal

M96-05614-3
Divergilio, Josée
6328, Ouellette
Montréal-Nord QC H1G 2M4
ET DEMANDEUR-CEDANT
Forbes, Colette
6330 Ouellette
Montréal-Nord QC H1G 2M4
TRANSFERT : 7-M-214377-001A
A-05 Est de Montréal

M96-05623-4
CLAUDE BOVIN TRANSPORT INC.
1648, rue Trépanier
Laval QC H7W 3G7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Du Temple, Richard
5, 5ème rue Pointes aux Anglais
Oka QC J0N 1E0
TRANSFERT : 7-M-214526-001A
A-08 Laval

M96-05641-6
Khorassani, Hadi
175, Berlioz, app. 2-A
Verdun QC H3E 1C1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Rouhi, Mohammad Taghi
5214, avenue Mountain Sights
Montréal QC H3W 2Y2
TRANSFERT : 4-M-213794-002A
A-11 Montréal

M96-05647-3
El-Sammour, Roger
365 boul. Deguire, app. 202
Saint-Laurent QC H4N 2T8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Power, Charles
282 André Brunet
Kirkland QC H9H 3L7
TRANSFERT : 2-M-214026-001A
A-12 Ouest de Montréal

M96-05654-9
Larocque, Yvon
2545, Lavaltrie
Longueuil QC J5L 1R5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Blais, Lucien
9, rue Edouard
Saint-Basile-le-Grand QC J3N 1A7
TRANSFERT : 5-M-200014-001A
A-02 Longueuil

M96-05663-0
Bounab, Rabah
250, St-Denis, app. 11
Saint-Sauveur QC J0R 1R3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Eskenzay, Roland
(Taxi Spécial-Roland)
5711, rue Wentworth
Côte-Saint-Luc QC H4W 2S2
TRANSFERT : 3-M-211161-001A
A-11 Montréal

M96-05668-9
Jaouad, Mohammed
1160, rue Désy
Montréal-Nord QC H1G 4C1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Jafrà S.E.N.C.
11607, rue Désy
Montréal-Nord QC H1G 4C1
TRANSFERT : 3-M-217234-001A
A-11 Montréal

M96-05671-3
Bolibol, Said
740, Place Fortier, app. 1504
Saint-Laurent QC H4L 5A9
PROC. : Me Stéphane Larose

ET DEMANDEUR-CEDANT
Robert Peddie & Edelche Christine Peddie
7920, Avenue
Montréal QC H1Z 3Y7
TRANSFERT : 8-M-208766-001A
A-11 Montréal

M96-03938-2
1362-0380 QUÉBEC INC.
7705, boul. Ste-Anne
Château-Richer QC G0A 1N0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Verreault, Peggy
30, Place du Jardin, App. 2
Sainte-Hélène-de-Breakeville QC G0S 1E1
TRANSFERT : 9-Q-205922-001A - 002A
A-36 Québec

M96-03962-2
Ouellet, Ginette Brian
1058, du Jardin
Val-Bélair QC G3K 1M7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Ouellet, Mario
1058, rue du Jardin
Val-Bélair QC G3K 1M7
TRANSFERT : 8-Q-205790-001A
Région 202303 Val-Bélair
Formée de : Val-Bélair

M96-03966-3
Badr, Khalid
889 Delage, App. 6
Sainte-Foy QC G1V 3S3
PROC. : GÉROUX, FLEURY & ASS.
ET DEMANDEUR-CEDANT
Jit, Hassan
3315, rue France-Prime
Sainte-Foy QC G1W 4X3
TRANSFERT : 0-Q-205087-001A
A-36 Québec

M96-04002-6
Chateaubert, Claude
164, rue Glaris
R.R. 3
Charlesbourg QC G1H 7B1
PROC. : Me Marcelle D'Amours
ET DEMANDEUR-CEDANT
Germain, Richard
164 Glaris R.R. 3
Charlesbourg QC G1H 7B1
TRANSFERT : 8-Q-201096-002A
A-36 Québec

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M96-05588-9
LES VÉHICULES USAGÉS
CLAUDE GEMME INC.
370, rue Desautels
Saint-Julien QC J0L 2S0
DEMANDE : UN PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-05605-1
LUCIEN LEBEAU & FILS INC.
450, Curé-Poirier O., local 101
Longueuil QC J4J 5A2
DEMANDE : UN PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-05619-2
St-Amant, Serge Pierre
615, Champagne, app. 10
Outremont QC H2V 3P7
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-05624-2
St-Amant, Yvon Jr.
6351, Joseph Renaud, app. 99
Anjou QC H1K 3T7
DEMANDE : 2 PERMIS SPÉCIALISÉS
RESTREINTS POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-05634-1
St-Amant, Yvon Sr.
6351, Joseph Renaud, app. 108
Anjou QC H1K 3T7
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-05655-6
Agopian, Edward Kevin
3865, Henri-Bourassa Ouest
Saint-Laurent QC H1H 2X5
DEMANDE : 2 PERMIS SPÉCIALISÉS
RESTREINTS POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-05661-4
Minotti, Giuseppe
1060, Croissant Vendôme
Laval QC H7E 3G1
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-05664-8
Bao, Maria
1060, Croissant Vendôme
Laval QC H7E 3G1
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-05672-1
Piola, Vincenzo
(Style Limousine)
6910, Choisy
Saint-Léonard QC H1T 2J5
DEMANDE : 1 PERMIS SPÉCIALISÉ
RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE,
FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M96-03914-3
Couture, Stéphane
230, rang St-Hilaire
Grande-Rivière QC G0C 1V0
DEMANDE D'UN PERMIS
Région 200202 Grande-Rivière
Formée de : Grande-Rivière

M96-03959-8
Green, Susie Bobbitt
(REPARATION GREEN ENR)
Box 12
Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent QC
G0G 1G0
DEMANDE D'UN PERMIS
Région 298205 Gros Mécatina

CAMIONNAGE LOCAL INTRAPROVINCIAL

La Commission délivrera la licence intra-
provinciale ou le permis de camionnage,
à moins de recevoir une opposition dans
un délai de 21 jours de la publication.
L'opposant doit, par un écrit assermen-
té, convaincre la Commission que l'ex-
ploitation de l'entreprise visée est sus-
ceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur
la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal
Mardi le 30 avril 1996 à 10h00.

Dossier de Québec (Q) à Québec
Jeudi le 2 mai 1996 à 10h00.

M96-05554-1
Hadd, Terry
10, Brome
Lac-Hatch QC J0E 1V0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05563-2
TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC.
945, route 220 est
Saint-Elliott QC J0B 2S0
PROC. : GOWLING, STRATHY & ASS.
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05568-1
2957-0892 QUÉBEC INC.
60, 120e Avenue
Lafontaine QC J7Y 5T6
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05571-5
TRANSPORT ANDRE RACICOT INC

M96-03964-8
305, rue Gladu
Saint-Eustache QC J7P 4B1
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05574-9
Grenier, Pierre
(Transport Pierre Grenier)
45, Val des Bois
Laval QC H7H 2A9
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05575-6
Lafamme, Jacques
200 Bertrand, C.P. 256
L'Acadie QC J2Y 1J6
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 16
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05577-2
GROUPE KIM TRANSPORT INC.
7900, Jean Brillou
Lasalle QC H8N 2L5
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05580-6
GÉRALD GROULX STATION SERVICE INC.
151, St-Lambert, C.P. 598
Bromptonville QC J0B 1H0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05585-5
Bouffard, Sylvie
7096, Léonard de Vinci, app. 5
Montréal QC H2A 2N7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05593-9
Cyr, Christian
(Entreprise Christian Cyr enr.)
1052, rue Blondin # 5
Bellevue QC J7Y 3W6
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05594-7
TRANSPORT L.M.G. INC.
680, Thérien
Laval QC H7A 1Y4
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05604-4
Transport Laplante Enr.
399, St-Paul
Saint-Rém QC J0L 2L0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05606-9
TRANS-ORD INC.
(Transord Express)
317, De Lanoue
Montréal QC H3E 1R8
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05612-7
NORRIS TRANSPORT LIMITED
405, Me Jocelyn H. Leclerc
a/o, Windermere C.P. 311
Beaconsfield QC H9W 6C1
PROC. : Me Jocelyn H. Leclerc
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05621-8
2655-4871 QUEBEC INC.
2290 Vallières, apt. 5
Laval QC H7M 3B8
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05629-1
GESTION MOCA INC
225, St-Isidore
Laurentides QC J0R 1C0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05631-7
3090-9717 QUEBEC INC.
(Transport Rovimax enr.)
95 rang St-Édouard
Saint-Liboire QC J0H 1R0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05633-3
VERSACOLD CANADA CORPORATION
1560 Brandon Crescent, suite 102
Lachine QC H8T 2M6
PROC. : FLYNN, RIVARD (avocats)
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05635-8
Léveillé, Jean-Luc
(J.L.T. Transport)
5596, Charlevoix
Montréal-Nord QC H1G 3A7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05636-6
BEC TRANSPORT
492 St-Joseph
Farnham QC J2N 1P5
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05649-9
Lamprom, André
(ANDRÉ L. TRANSPORT ENR.)
1863, Marquette
Longueuil QC J4K 4J2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05657-2
104497 CANADA LTD
(Déménagement & Entreposage Wylie enr.)
317 Concordia
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-05666-3
318158 CANADA INC.
1763, Maloney est
Gatineau QC J8R 1B4
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-80100-1
TRANSPORT STE-DAI INC
33, Létourneau
Saint-Albert-de-Warwick QC J0A 1E0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-03948-1
G. GAUVIN SERVICE DE CONTENANTS INC.
152, Val-Bélair QC G3K 1X2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les
Communautés Urbaines

M96-03951-5
PAOLA TRANSIT INC.
109, boul. Canam
Saint-Gédéon QC G0M 1T0
DEMANDE : TRAN

ÉCONOMIE

Les pays du G7 invités à s'attaquer sérieusement au chômage

Bonn (Reuters) — Les pays du G7, dont les ministres des Finances et du Travail se réunissent lundi à Lille, doivent arrêter de faire du bricolage et s'attaquer sérieusement aux causes profondes du chômage, a affirmé hier le ministre allemand de l'Économie, Gunter Rexrodt.

«Toutes les couches de la société doivent œuvrer de concert pour aboutir à un plus grand dynamisme de l'emploi, abaisser les coûts, encourager l'innovation et accroître la souplesse du marché du travail et des marchandises», a-t-il estimé à trois jours de la conférence de Lille, qui ne devrait pas déboucher finalement sur

des annonces spectaculaires.

«Nous ne discuterons pas seulement de l'amélioration du cadre économique en vue d'une plus grande croissance. Il est plus important de se pencher sur les problèmes structurels du chômage. Il ne suffit plus de traiter ses symptômes.»

Les propos de Rexrodt, qui sera présent à Lille, semblent avant tout à usage intérieur, l'Allemagne s'inquiétant d'avoir battu, avec près de quatre millions de chômeurs (10,3% de la population active), un record pour l'après-guerre.

Convoquée à l'initiative de Jacques Chirac la réunion de Lille, marquée sous le sceau de la désertion

de nombre des ministres des Finances, ne devrait pas déboucher sur des annonces spectaculaires de nature à apaiser l'opinion publique en cette période de fort chômage dans toute l'Europe. Elle n'en pas pas moins l'ambition de montrer à une opinion publique inquiète la volonté des dirigeants du G7 de «rendre compatibles la compétitivité et l'emploi, la profitabilité et la cohésion sociale», comme l'a dit jeudi à la presse l'homologue français de Rexrodt, Jean Arthuis.

«Sans cohésion sociale, a-t-il affirmé, tous les efforts accomplis dans le domaine économique et financier seront vains».



Gunter Rexrodt

PHOTO AFP

Le commerce mondial a augmenté de 8 % en 1995

Genève (Reuters) — Le commerce mondial des biens a progressé, en volume, de 8 % l'an dernier, celui des biens et services a atteint pour la première fois le seuil de 6000 milliards \$ US, a écrit l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans un rapport publié jeudi.

La progression avait été de 9,5 % en 1994 et devrait être de 7 % cette année. C'est une croissance saine qui dépasse de loin la hausse de 3 % de la production dans le monde en 1995.

Les États-Unis restent le premier exportateur mondial avec un taux de croissance de 14 % et une part de 11,6 % du commerce mondial. Ils demeurent également le premier importateur mondial avec une hausse de 14 % de leurs importations l'an dernier et une part de 15 % du commerce mondial.

Mais si on prend les quinze pays de l'Union européenne, on constate que les exportations de la communauté ont pris 20 % du commerce mondial, hors échanges intra-communautaires.

Les pays en transition de l'ex-Union soviétique, où exportations et importations ont dans certains cas augmenté jusqu'à 25 %, offrent les plus dynamiques perspectives, prenant le pas sur les pays d'Extrême-Orient. En Asie, les exportations ont augmenté de 9,5 % et ce, pour la quatrième année

consécutive. Les importations ont progressé de 13 % en 1995 contre 13,5 % en 1994.

Les accords conclus à la fin 1994 dans le cadre du GATT ont créé un nouveau climat de confiance. Les tarifs ont été réduits de plus de 33 % et le secteur des services s'est ouvert. Des intégrations accrues au plan régional et l'expansion des réformes économiques dans les pays autotrois communistes ont aussi contribué à ce climat, a noté l'OMC. En valeur, le commerce des marchandises a augmenté de 19 % en 1995, sa plus forte progression depuis 1979 et comparé à 13 % en 1994. Il a atteint 4475 milliards \$ US.

Grande-Bretagne

Cable and Wireless et BT fusionnent

Londres (AFP) — Les deux principaux groupes de télécommunications britanniques, BT (British Telecom) et Cable and Wireless, sont sur le point de fusionner et de créer à la fois le plus grand groupe industriel du Royaume-Uni et un géant international dans leur secteur.

La fièvre qui s'est emparée jeudi de la bourse de Londres a incité Cable and Wireless à confirmer des discussions avec son concurrent, tout en affirmant que celles-ci pourraient «conduire ou ne pas conduire à une fusion». En deux jours, les cours en bourse de Cable and Wireless et de BT ont explosé.

Les deux groupes sont quasiment faits pour se marier tant la grande majorité de leurs activités sont complémentaires. BT, ancien monopole public privatisé en 1984, est surtout présent sur le marché britannique, tandis que Cable and Wireless œuvrent dans une cinquantaine de pays.

«Un tel mouvement stratégique fournirait à BT un bon accès sur l'international», a estimé hier un expert proche des négociations. En fusionnant avec Cable and Wireless, BT entrerait de plein pied sur le marché asiatique, celui qui promet la plus forte croissance dans les prochaines années.

BT pourrait ainsi s'emparer du contrôle de Hongkong Telecom, le principal opérateur de télécommunications de la colonie britannique, détenu à 57,5 % par Cable and Wireless. A un an du retour de Hong Kong à la souveraineté chinoise, une telle opération n'est pas innocente, tant les perspectives du marché chinois sont considérables.

«BT est pleinement conscient du retrait de la Grande-Bretagne de Hong Kong», qui offre à la fois des chances de développement en Chine

mais comporte aussi «un élément de risque», selon cet expert.

Car la fusion des deux compagnies constituerait en fait un rachat de Cable and Wireless par BT. BT est deux fois plus gros que son partenaire potentiel, en ce qui a trait à la de capitalisation boursière, et réalise un chiffre d'affaires trois fois supérieur.

L'alliance qui, selon une source proche du dossier, pourrait être annoncée d'ici une à deux semaines, créerait le premier groupe industriel britannique, dépassant les géants pétroliers Shell et British Petroleum. La capitalisation boursière cumulée des deux groupes atteint 33 milliards de livres (50 milliards \$ US), et les ventes annuelles 19,5 milliards de livres (28,5 milliards \$ US).

Au niveau international, la nouvelle entité se rapprocherait du tiers de tête des groupes de télécommunications, et pourrait se battre avec l'Américain AT&T, le japonais NTT, et les Européens Deutsche Telekom ou France Télécom.

Cable and Wireless est, sur le marché britannique, le principal concurrent de BT. Sa filiale Mercury est le deuxième opérateur de téléphone en Grande-Bretagne. Si les négociations aboutissent, la compagnie fusionnée devra inévitablement se séparer de Mercury, pour satisfaire aux exigences des règles de concurrence britanniques et européennes.

Même si Mercury n'a jamais vraiment réussi à mettre en danger les positions de BT, qui détient encore 80 % du marché du téléphone, il pourrait constituer une plateforme idéale en Grande-Bretagne pour un groupe étranger. AT&T, qui a annoncé au début de l'année son intention de s'implanter fortement au Royaume-Uni, apparaît comme le favori pour la reprise de Mercury.

EN BREF

Le Devoir — La Banque de Montréal a conclu hier une transaction évaluée à 456 millions \$ US lui permettant d'obtenir 16 % des titres participatifs (20 % des actions avec droit de vote) du Grupo Financiero Bancomer (GFB), qui se classe au deuxième rang des sociétés de portefeuille bancaires mexicaines. La B de M a reçu un certificat convertible en 982 millions d'actions de série B du GFB, des débentures du GFB, obligatoirement subordonnées et convertibles, d'un montant de 125 millions de pesos, et des débentures subordonnées de 125 millions \$ US de la filiale bancaire du GFB, la Bancomer.

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

SUITE DE LA PAGE C8

MARITIME

Cette publication constitue l'avis que la Commission donne à tous les titulaires de permis pour satisfaire à l'article 9 de l'Ordonnance générale sur le transport de passagers et de marchandises par eau.

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours de la publication

Q96-03939-0
TRAVERSE OKA INC
158, rue Principale
Hudson QC J0P 1H0
RENOUVELLEMENT: 2-Q-700010-001B à 003B
Classe I-B: Traversiers
Classe I-A: Passagers
Classe IV: Charte-Partie

Q96-03941-6
Lachance, Mario
21 ave. C. Després
Montmagny QC G5V 2H4
RENOUVELLEMENT: 0-Q-700194-001B-002A
Classe I-B: Traversiers
Classe IV: Charte-Partie

Q96-03944-0
LES BATELIERS DE PERCE INCORPORÉE
162, route 132 Ouest, C.P. 278
Perce QC G0C 2L0
RENOUVELLEMENT ET FIXATION DE TAUX
2-Q-700044-001C-002C
Classe I-B: Traversiers
Classe IV: Charte-Partie

Q96-03945-7
SOCIÉTÉ INTER-RIVES DE L'ÎLE-VERTE INC.
Île Verte, C.P. 422
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs QC G0L 1K0
RENOUVELLEMENT: 2-Q-700168-001B
Classe I-B: Traversiers

Q96-03949-9
CROISIÈRES LACHANCE INC.
19, Ave Canotiers
Montmagny QC G5V 2B9
PROC.: CHOUMINARD & CARDINAL
RENOUVELLEMENT: 3-Q-700050-003A
3-Q-700050-004A
Classe I-A: Passagers

Q96-03952-3
EXCURSIONS MARITIMES CHARLEVOIX INC.
35, Royale Ouest
L'Île-aux-Coudres QC G0A 3J0
RENOUVELLEMENT ET DÉPÔT DE TAUX ET TARIFS
4-Q-700083-001B-002B
Classe III: Marchandises en vrac
Classe IV: Charte-Partie

Q96-03961-4
LA TRAVERSE RIVIERE-DE-LOUP ST-SIMEON LIMITEE
199, Hayward, C.P. 172
Rivière-du-Loup QC G5R 3Y8
RENOUVELLEMENT: 9-Q-700013-001B

Q96-03977-0
LEONARD & MICHAEL DRISCOLL (EN SOCIÉTÉ)
P.O. Box 42
Saint-Augustin QC G0G 2R0
RENOUVELLEMENT: 4-Q-700166-002C
Classe II: Marchandises générales

Le Secrétaire de la Commission

Léonard Girard

Québec

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-009378-956

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
BERTRAND DURAND INC.
Partie demanderesse
c.

MONSIEUR ALI BENCIMO,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. Ali Bencimo de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de M. Ali Bencimo.
Lieu: Montréal
Date: 27 mars 1996
MICHEL MARTIN, G.a.

Changement de nom d'une personne majeure
Prenez avis que JOSEPH PATRICK GABRIEL THEROUX domicilié à 5809 ST-URBAIN, MONTRÉAL, QUÉBEC, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de JOSEPH PATRICK GABRIEL THEROUX.
MONTREAL, 21 MARS 1996

TSAMPALIEROS, GABRIEL THEROUX
MONTREAL, 21 MARS 1996

PRENEZ AVIS que Guylaine ST-MARTIN, domiciliée et résidant au 8617 Basswood, appartement #4, Pierrefonds, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin de faire changer le nom de son fils "Francis ST-MARTIN" en celui de "Francis ST-MARTIN-DUBUC".

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-229128-966

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
MICHELLE BARBOUR,
Partie demanderesse
c.

HIPOLITE OLERU,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à Hipolite Oleru de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la Demande en divorce et d'avis de dénonciation de pièces ont été remises au greffe à l'intention de Hipolite Oleru.
Lieu: Montréal
Date: 25 mars 1996
DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

PRENEZ AVIS que ROGÉ (RAGI) GEORGE TOMY, domicilié au 4430

permission de se dissoudre.
MONTREAL, le 19 février 1996.

SPRIEGEL SOHMER
Procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-228891-960

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
DAME TOMASA ABAD,
Partie demanderesse
c.

ALBERTO ROJAS,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à Monsieur Alberto Rojas de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir ainsi qu'une requête pour mesures provisoires présentée le 2 mai 1996, à la salle 2.17, 915.

Une copie du divorce et mesures provisoires a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Alberto Rojas.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 25 mars 1996
MICHEL MARTIN, G.a.

Avis est donné à Monsieur Abdellah Oudrhiri que Madame Chantal Bélanger, en sa qualité de mère de l'enfant mineur Malik, domiciliée au 7750, rue Tranah appartement 4 à

Brossard (Québec), J4W 3A4 procédera au changement de nom dudit enfant, soit Malik Oudrhiri en celui de MALIKA BELANGER-ODRHIRI.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
NO: 540-04-000822-954

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER
MOHAMED EZZEDINE et
DOUJA EZZEDINE,
Parties demanderesse
c.

ABDEL AZIZ BACTARY et
HAYET EZZEDINE,
Parties défenderesses
ASSIGNATION

ORDRE est donné à HAYET EZZEDINE de comparaître au greffe de cette cour située au 2800 Boulevard St-Martin Ouest, à Laval, dans la Salle 2.02, dans les quarante jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de HAYET EZZEDINE par le bureau de St-Aubin, Philibert et al., procureurs de la demanderesse.
Lieu: LAVAL, le 22 mars 1996
LE GREFFIER ADJ.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-228745-968
COUR SUPÉRIEURE
(Ch. de la famille)
VANNA THORNG
Partie demanderesse
c.

PIKPHOB MANG
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à PIKPHOB MANG de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Pikphob Mang.
Lieu: Montréal
DOMINIQUE DIBERNARDO, G.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-229200-963

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE/
Divorce
LE GREFFIER ADJOINT
PRÉSENT
MARTA IRIS OROZCO RAMOS
Partie demanderesse
c.

GERARDO MUNOZ ARCE
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à GERARDO MUNOZ ARCE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de GERARDO MUNOZ ARCE.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 28 mars 1996
MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-229201-961

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE/
Divorce
LE GREFFIER ADJOINT
PRÉSENT
HURIYE BARAK
Partie demanderesse
c.

RAMAZAN BARAK
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à RAMAZAN BARAK de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, suite 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de RAMAZAN BARAK.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 28 mars 1996
MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000461-968

COUR DU QUÉBEC
(Chambre de la jeunesse)
A: DIONISIOS (DENNIS)
ASSIMAKOPOULOS,
adresse inconnue
Partie défenderesse
c.

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître à la COUR DU QUÉBEC, Chambre de la Jeunesse, Montréal, à la salle 100A, à 9h30 a.m. le 14 mai 1996 et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant NICOLE ALEXANDRA ERLWANGER, née le 20 septembre 1989 a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption.

Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.

Montréal, le 21 mars 1996.
LUCILLE ROULLIER,
Greffier adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-09-001384-916

COUR D'APPEL
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
LOUIS MONTISON, domicilié et résidant à RR 2, STE-CECILE DE

MASHAM, Province de Québec,
Partie demanderesse
Appelante

CAISSE POPULAIRE ST-JOSEPH DE HULL, Corporation ayant son siège social au 250, boulevard St-Joseph, à Hull, Province de Québec,
Partie défenderesse
c.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LOUIS MONTISON de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, salle 17.12, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la mise en demeure de comparaître a été remise au greffe à l'intention de Louis Montison.
Lieu: MONTRÉAL, Province de Québec
Date: Le 27 mars 1996
DIANE MAHEUX
GREFFIER ADJOINT A LA COUR D'APPEL

La suite des avis se trouve en page C 10

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTRÉAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Québec
Nos: 200-05-002714-934
500-18-000081-951

LA CORPORATION D'ASSURANCE DE PERSONNES LA LAURENTIENNE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 500, Grande-Allée Est, Ville de Québec, district de Québec, G1R 5M4 autrefois connue sous les nom et raison sociale de LA LAURENTIENNE INC., COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE, dont la dénomination sociale a été changée conformément à la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations en date du 24 novembre 1990 par avis publié à cette date dans la Gazette Officielle; partie demanderesse contre **MONSIEUR MICHEL PELLETIER**, domicilié et résidant au 463, Île Bélar Ouest à Rosemère, district de Terrebonne, J7A 1A6 et **IMMEUBLE LE PARTICULIER INC.**, corporation légalement constituée ayant son siège social au 2558, rue Rachel Est à Montréal, district de Montréal H2H 1S5 et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**, mis-en-cause.

Un immeuble ayant front sur la rue Gertrude

en la Ville de Verdun, connu et désigné comme étant composé des lots numéros DEUX CENT CINQUANTE-NEUF, DEUX CENT SOIXANTE et DEUX CENT SOIXANTE ET UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro TROIS MILLE QUATRE CENT UN (3401-259, 260 et 261) au cadastre officiel de la MUNICIPALITÉ DE LA PARROISSE DE MONTRÉAL, circonscription foncière de Montréal. Avec une bâtie y érigée portant les numéros civiques 3404 à 3422 de ladite rue Gertrude, en la Ville de Verdun, province de Québec, H4G 1R1, circonscriptions et dépendances.

La mise à prix est fixée à VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT CINQUANTE DOLLARS (22.550,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec, H2Y 1B6 le HUITIÈME (8e) jour de MAI 1996 à DIX (10) heures.

Avis de vente à la folle enchère
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
Nos: 500-05-017505-924
500-18-000235-938

L'IMMOBILIÈRE M.F. BLOUIN, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1115, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, H1B 2X5; partie demanderesse contre **CECILIA INES BARBOSA**, résidant et domiciliée au 101 rue Spring Garden à Dollard des Ormeaux, Qc, H9B 2L5; partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**, au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, dit district; mis-en-cause.

L'immeuble appartenant à L'IMMOBILIÈRE M.F. BLOUIN LTÉE, foli enchères:

Un appartement tenu en copropriété portant le numéro TROIS CENT SEPT (307) situé au troisième étage d'un immeuble situé au 4101, boulevard Saint-Michel en la Ville de Montréal, province de Québec, (H1Y 3G5), et comprenant:

a) Un appartement, partie exclusive, connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS CENT SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT QUARANTE-CINQ (445-307) au cadastre officiel du Village d'Hocheville;

b) Un espace de garage, partie exclusive, connu et désigné comme étant le lot numéro A DIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT QUARANTE-CINQ (445-A10) audit cadastre officiel;

c) Les quotes-parts afférentes aux parties exclusives ci-dessus décrites, des parties communes lesquelles sont connues et désignées comme étant les lots numéros UN et DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT QUARANTE-CINQ (445-1 et 2) audit cadastre officiel.

La mise à prix est fixée à 28.475,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Suite au jugement du Juge J. Vaillancourt le 26 janvier 1996, pour être vendus à la folle enchère au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le HUITIÈME (8e) jour de MAI 1996 à ONZE (11) heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
No: 4198 C.M. de Ville de Pointe-Claire
500-18-000215-914

VILLE DE POINTE-CLAIRE, partie demanderesse

se contre **ALBERT F. WELLS**, résidant et domicilié au 50, avenue Hillside, Pointe-Claire; partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**, mis en cause.

«Le lot VINGT-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CINQUANTE (50-27) au plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Pointe-Claire, circonscription foncière de Montréal.

Avec bâtie dessus érigée portant le numéro civique 50, avenue Hillside, à Pointe-Claire, province de Québec, H9S 5E3.»

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 53 700 \$, soit 50% de l'évaluation de l

LE DEVOIR
LES SPORTS

Le Canadien visite les Sénateurs d'Ottawa ce soir

Brunet revient, Savage écope

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Benoît Brunet a été chaleureusement accueilli par ses coéquipiers à son premier entraînement depuis son opération pour une tumeur bénigne au dos. Après avoir livré trois matchs à Fredericton, Brunet affrontera les Sénateurs d'Ottawa, ce soir, au Corel Center. Il s'agira de sa première rencontre dans la LNH depuis le 10 janvier.

Mario Tremblay l'a inséré dans le troisième trio à la gauche de Saku Koivu et de Turner Stevenson. Il prend la place de Brian Savage, qui sera retransféré aux Sénateurs à moins que Vincent Damphousse ne soit suspendu par la ligue.

«Nous sommes heureux de l'avoir avec nous même s'il n'est pas au sommet de sa forme. Il accuse du retard sur les autres. Ça fait six mois

qu'il est au Club Med», a blagué l'entraîneur du Canadien.

«C'est pourquoi il aura beaucoup de temps de glace d'ici les séries. On veut revoir le Benoît Brunet d'avant ses blessures. Il devrait nous donner un bon coup de main en prenant son tour régulier et en écoutant les punitions.»

Brunet n'a pris part qu'à 19 matchs cette saison, récoltant sept buts et sept passes. Une blessure à une main, puis des problèmes de dos ont complètement ruiné sa saison. Brunet reconnaît qu'il aura besoin d'une période d'ajustement pour s'acclimater à nouveau au jeu de la Ligue nationale. Il estime que le match contre les Sénateurs représente un bon test.

Brunet n'a pas joué de chance depuis son arrivée dans la LNH. Épruvé par les blessures, il n'a jamais pu livrer une saison complète à l'except-

tion de la dernière campagne écourtée par le lock-out.

«J'ai vécu deux saisons frustrantes dans ma carrière, dit-il. La plus difficile fut en 1991-1992. Pat Burns était l'entraîneur et j'avais été rappelé de Fredericton. Malheureusement, j'ai été blessé à une cheville à mon 18^e match dans la LNH. Les choses allaient bien pour moi alors que je cherchais à faire ma place dans l'équipe. Ça m'a pris deux ans à m'en remettre. Sans cette blessure, je me serais établi plus rapidement dans la ligue. J'avais alors 23 ans.

«Aujourd'hui, c'est plus facile même s'il n'y a jamais rien d'acquis. Cette saison est également frustrante. Par contre, j'ai 27 ans et je connais mieux la ligue. Je sais à quoi m'attendre», explique Brunet, qui dit avoir apprécié son séjour dans la Ligue américaine où il a eu l'occasion de renouer avec de vieilles connais-

sances, dont les frères Roberge.

Savage absent...

Ce sont les journalistes qui ont appris à Brian Savage qu'il ne jouerait pas face aux Sénateurs d'Ottawa. Il a appris la nouvelle juste après l'entraînement d'hier. En face du Château Laurier. Il était visiblement ébranlé.

«C'est sa décision, a-t-il commenté en parlant de Mario Tremblay. Je suis surpris. Je ne joue pas du grand hockey par les temps qui courent mais les séries approchent et je veux être prêt.» Sans le dire ouvertement, l'entraîneur lui reproche un manque de robustesse ainsi qu'un manque d'engagement. Tremblay aimerait voir Savage foncer au filet comme il le faisait en début de saison. Il avait alors inscrit 19 buts en 26 rencontres. Depuis, il a été limité à six buts en 41 matchs.

«Je souhaite que le retour de Brunet va motiver certains joueurs, a dit

Tremblay. Pour jouer, ils devront mettre les bouchées doubles. J'espère qu'il [Savage] va comprendre le message.»

Hier, Savage a cherché à plaider sa cause. «J'ai vécu deux saisons différentes jusqu'ici. Les choses ont commencé à changer lors de l'échange de Patrick Roy. Après Noël, les tris ont été chambardés et j'ai eu ma part de problèmes. Puis j'ai joué quelques bons matchs. J'ai ensuite été blessé [hanche] en février. Depuis, rien ne semble fonctionner.»

Savage est convaincu de pouvoir marquer dans la Ligue nationale. Mais sa léthargie ne laisse guère de choix à Tremblay.

«On ne voit pas les choses du même œil. Je suppose que je devrai changer des choses pour revenir dans la formation. J'espère seulement que j'y serai quand les séries vont commencer.»

Prévision de la Ligue nationale de baseball

Qui arrêtera vous savez qui?

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Sport bucolique par excellence où certains jouent à la vache et d'autres restent dans l'enclos, le baseball coïncide avec le réveil de la nature. Printemps oblige, la nouvelle saison donne lieu aux prédictions les plus folles de la part d'amateurs tous plus amoureux de leur équipe les uns que les autres.

Préférant la passion à la raison, la presse américaine fait l'unanimité pour donner le dernier rang de la section Est aux Expos, une équipe qui n'a pourtant rien à envier à ses rivaux à l'exception des Braves d'Atlanta, peut-être la meilleure formation dans le baseball.

Champions de la Série mondiale, les Braves se sont même améliorés sans effectuer aucun échange majeur. Déjà dotés du meilleur personnel de lanceurs dans le baseball, ils ont ajouté un cinquième partant de qualité à leur rotation avec l'addition de Jason Smith, un droitier qui prendra la place de Kent Mercker. Il se joindra à Greg Maddux, quatre fois vainqueur du Cy Young, Tom Glavine, le joueur par excellence de la Série mondiale, Steve Avery et John Smoltz.

Avec de tels partants et Mark Wohlers pour compléter le travail en fin de matchs, les Braves n'ont pas besoin de beaucoup de points. Ils pourraient devenir la première équipe à remporter le championnat de la Ligue nationale deux années de suite depuis les Reds de Cincinnati en 1975 et en 1976.

Dans la course à obstacles que constitue la longue saison des ligues majeures, ils devront toutefois, après la pause du match des étoiles, jouer 17 rencontres de suite à l'étranger pendant les Jeux olympiques.

Bons premiers sur le papier, les Braves ne devraient pas être inquiétés après avoir remporté le titre de la section Est par 21 parties la saison dernière.

Comme les Expos qui comptent en Pedro Martinez l'un des bons joueurs lanceurs dans le baseball, peut-être même un candidat potentiel pour le Cy Young, les Mets de New York seront dans la lutte à cause de leurs jeunes bras. Ils ont des chances de participer aux séries d'après-saison comme meilleurs deuxièmes.

Pour la première fois depuis longtemps, les Mets auront une équipe compétitive capable de causer des surprises. Ils misent sur trois jeunes lanceurs au talent certain: Jason Isringhausen, Bill Pulsipher et Paul Wilson, un premier choix au repêchage. La saison dernière, ils ont remporté 28 de leurs 43 derniers matchs. L'addition de Lance Johnson leur donne un premier frappeur de qualité et Bernard Gilkey ajoutera du punch à l'attaque.

Riches comme Crésus, les Marlins de la Floride ont ouvert leur coffre-fort pour engager trois joueurs étoilés sur le marché des joueurs autonomes: les lanceurs Kevin Brown

et Al Leiter, ainsi que le voltigeur de centre Devon White. Ils ont aussi donné des millions au jeune lanceur cubain Livan Hernandez, dont la présence amènera de l'argent au moulin dans une ville où il y a une importante communauté cubaine.

Ayant pris de l'âge, les Phillies devront éviter les blessures pour connaître une bonne saison. Ils seront capables du meilleur ou du pire. L'an dernier, ils affichaient le meilleur dossier dans les ligues majeures au 25 juin. Pour prolonger sa carrière, Darren Daulton a été muté au champ gauche et Benito Santiago le remplacera au poste de receveur. L'acquisition du troisième-but Todd Zeile aidera mais ils se sont affaiblis en reléve en échangeant Heathcliff Slocumb, auteur de 32 sauvetages.

Les Cards, la surprise?

Dans la section Centrale, la surprise pourrait être créée par les Cardinals de St. Louis, la nouvelle équipe du gérant Tony LaRussa. N'ayant pas participé aux séries d'après-saison depuis 1987, ils ont effectué plusieurs changements qui ont fait beaucoup parler. Ozzie Smith a été écarté de l'arrêt-court pour faire place à Royce Clayton. La liste des nouveaux-venus comprend Ron Gant, Gary Gaetti, Willie McGee, Andy Benes, Todd Stottlemyre et Dennis Eckersley, qui rejoint LaRussa, l'ex-gérant des Athletics d'Oakland.

Les Reds de Cincinnati, qui l'avaient emporté la saison dernière, sont dirigés par une recrue, Ray Knight, l'ancien joueur étoile. Ils souffriront de la perte de Ron Gant, Benito Santiago, David Wells et Mariano Duncan.

Le retour de Ryne Sandberg ne suffira pas aux Cubs de Chicago. Ils ont perdu l'as-releveur Randy Myers et le joueur d'arrêt-court Shawon Dunston.

Les Astros de Houston se sont légèrement renforcés avec l'addition de Sean Berry mais ils ont peu de profondeur. Leur sort est entre les mains de Doug Drabek et Greg Swindell.

Quant aux Pirates de Pittsburgh, qui ont présenté la pire fiche en 1995, ils ont obtenu Charlie Hayes et ils misent sur un jeune receveur, Jason Kendall, un frappeur de .300 dans les ligues mineures.

Trop forts, les Dodgers

Dans la section Ouest où les Rockies du Colorado ont été la saison dernière les meilleurs deuxièmes de la Ligue nationale, les Dodgers de Los Angeles partent gagnants avec l'addition du joueur d'arrêt-court Greg Gagne et du troisième-but Mike Blowers. Tom Lasorda en sera à sa 20^e saison à la barre de l'équipe.

La seule équipe avec les Dodgers de 1977 à avoir quatre joueurs de 30 circuits et plus, les Rockies du Colorado n'ont pas amélioré leur équipe. Ils misent encore sur Dante Bichette, Larry Walker, Andres Galaraga et Vinny Castilla.

Les Padres de San Diego ont une équipe transformée. Ils pourraient même surprendre avec l'acquisition de Ricky Henderson, Wally Joyner et Bob Tewksbury pour seconder Tony Gwynn et de bons jeunes lanceurs en Andy Ashby et Joey Hamilton.

Quant aux Giants de San Francisco, l'équipe de Barry Bonds et Matt Williams, ils sont trop faibles au monticule pour espérer l'emporter. L'addition de Shawon Dunston et Stan Javier les rendra cependant encore plus dangereux à l'attaque.

FORMULE 1

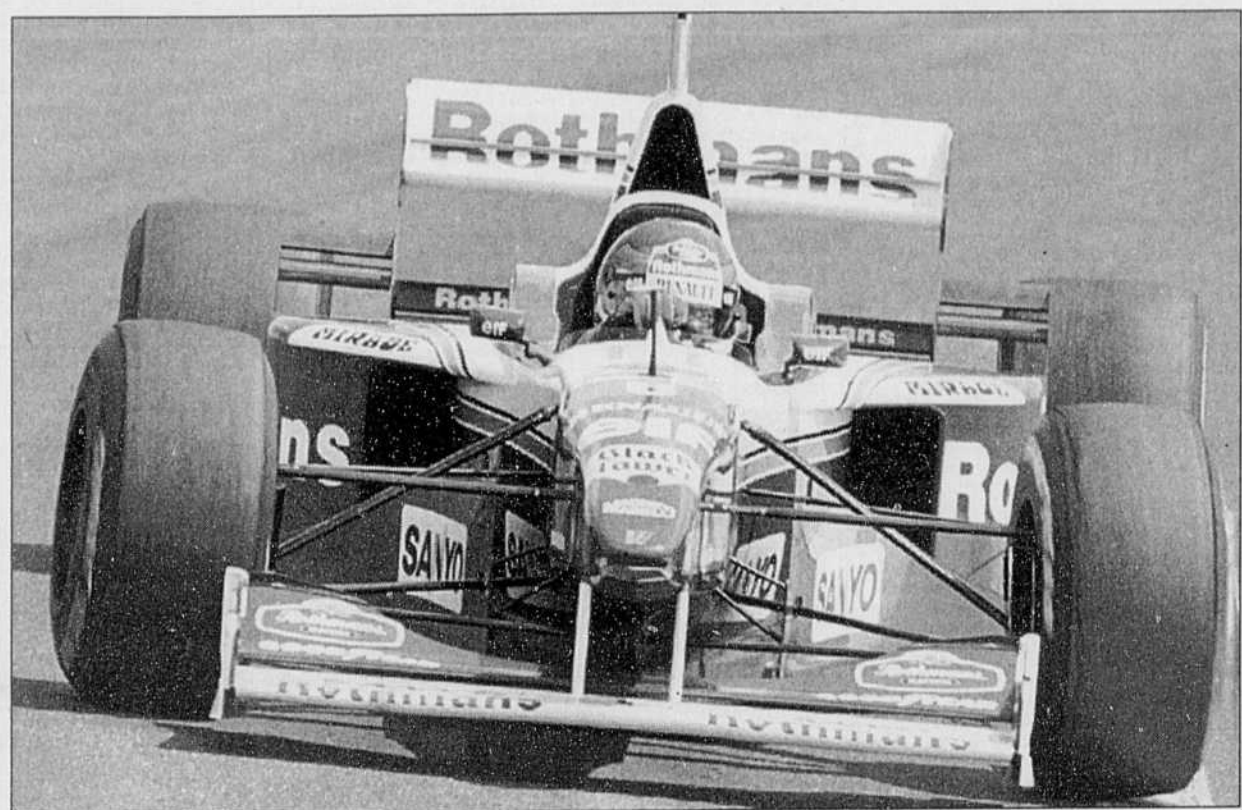


PHOTO AP

Quinzième aux essais libres, Jacques Villeneuve aura des ajustements à faire pour espérer un meilleur sort.

Alesi affiche ses ambitions

Le Français domine la séance d'essais libres au Brésil

AGENCE FRANCE-PRESSE

Sao Paulo — Revanchard après sa «bourde» de Melbourne, Jean Alesi (Benetton-Renault) a affiché ses ambitions dès les premiers essais libres du GP du Brésil de F1, hier sur le circuit d'Interlagos à Sao Paulo.

Le Français s'est montré le plus rapide, reléguant ses adversaires à distance respectable, à commencer par son coéquipier de Benetton-Renault, l'Autrichien Gerhard Berger deuxième à plus de six dixièmes de seconde. Si Alesi et les Benetton ont dominé cette séance, si le favori Damon Hill (Williams-Renault) n'a pu obtenir que le cinquième temps derrière les McLaren-Mercedes de Mika Hakkinen et David Coulthard, ces essais libres ne semblent pas toutefois avoir dégagé une véritable hiérarchie.

Surprise des McLaren, surprise du Français Olivier Panis (Ligier-Mugen Honda) sixième devant... Michael Schumacher (Ferrari), surprise du Néerlandais Jos Versappen (Footwork-Hart) huitième devant les Jordan-Peugeot de Martin Brundle et Rubens Barrichello: la journée n'est pas révélatrice des valeurs en présence selon le directeur technique de Renault Sport, Bernard Dudot.

Villeneuve à la peine

«Ce fut vraiment une séance d'essais libres, chacun

partant dans des directions personnelles, estimait le technicien français. Certains ont passé des pneus neufs, d'autres pas, des pilotes ont roulé avec beaucoup d'essence, d'autres pas.»

Michael Schumacher (Ferrari) approuvait. «Ma position, par exemple, ne signifie rien car j'ai toujours roulé avec le même train de pneus. Néanmoins, nous allons devoir encore travailler pour améliorer l'équilibre de la voiture», disait l'Allemand. La première journée d'essais libres a néanmoins laissé apparaître de grosses difficultés chez Ferrari en dépit d'une modification du train arrière des monoplaces italiennes, Schumacher devant se «battre» avec sa voiture, Eddie Irvine, lui, perdant une journée de travail après une violente sortie de piste dans son premier tour. «J'ai perdu le contrôle de la Ferrari sur une bosse», racontait l'Irlandais.

Si les Benetton sont à leur place, Hill ne l'est pas. Quant à Jacques Villeneuve, quinzième temps seulement, le Québécois découvrait un tracé difficile. «Villeneuve continue à apprendre mais, c'est vrai, il est à la peine sur ce circuit. Notamment dans les parties lentes, indiquait Dudot. Interlagos ne convient pas à son style. Jacques a néanmoins une marge de progression importante». Jugement que le Canadien confirmait. «Ce n'est pas un circuit intéressant, il n'est pas assez rapide», notait Villeneuve.

Les Expos s'inclinent face aux White Sox de Chicago

Beattie acquiert Lenny Webster

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Nashville, Tennessee (PC) — Jim Beattie a comblé un des desirs de Felipe Alou, hier, quand il est allé chercher un troisième receveur en faisant l'acquisition de Lenny Webster, qui a signé un contrat à titre de joueur autonome.

Webster, qui a déjà porté les couleurs des Expos, venait d'être retransféré de l'alignement des Phillies de Philadelphie il y a quelques jours.

Webster, qui ne fait que cinq pieds, neuf pouces, avait représenté une des agréables surprises chez les Expos en 1994.

La saison dernière avec les Phillies, il a conservé une moyenne de .287 et a claqué quatre circuits et produit 14 points en 49 matchs seulement.

Avec les Expos, il était devenu plus ou moins le receveur régulier de Jeff Fasseo dans le temps.

«Il a fait partie de la meilleure équipe de baseball en 1994 et il en était une partie importante, a dit Felipe

Alou. Il connaît bien notre programme et il connaît bien nos lanceurs. Il est également capable de contribuer à l'attaque. Le seul problème, c'est de lui trouver une place.»

Avant de quitter la Floride, les Expos avaient en effet annoncé les noms des 25 joueurs qui allaient composer leur formation. Voilà que l'acquisition de Webster vient tout bousculer. Les Expos se retrouveront à la case départ.

«Je ne sais pas si nous garderons 11 lanceurs, a dit Alou. Je ne sais pas combien de joueurs de champ intérieur seront avec nous. Tout ce que je sais, c'est que nous aurons trois receveurs. Les choses sont maintenant un peu plus compliquées.»

Et elles le seront peut-être encore plus au cours des prochains jours. Les Expos pourraient toujours procéder à quelques transactions avant d'entreprendre la saison à Cincinnati.

«Il reste encore du temps, a dit Alou. On commence à manquer de manches, mais nous avons encore du temps.»

Alou a toujours voulu avoir trois

receveurs dans sa formation. En fin de match, il doit souvent remplacer Darrin Fletcher par un coureur suppléant. Le fait d'avoir deux autres receveurs sur le banc lui donne donc plus de liberté pour manœuvrer à son goût.

White Sox 9, Expos 5

Les amortis-sacrifices, les court et frappe, les vols de buts, ce ne sont pas là les habitudes de jeu des White Sox de Chicago. Avec Frank Thomas pour ouvrir le défilé, ils préfèrent la longue balle.

Les Expos l'ont compris, hier, quand les Sox ont claqué quatre circuits pour l'emporter facilement 9-5 dans le mini-tournoi de Nashville.

Thomas a claqué un circuit de deux points en sixième, son quatrième du camp d'entraînement. Robin Ventura, contre le partant Jeff Fasseo, en deuxième, le vétéran Ozzie Guillen et le receveur Ron Karkovics ont aussi claqué la longue balle.

Rondell White a produit deux de ces points, tout comme Henry Rodriguez, auteur d'un circuit en solo.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Jeudi

Montréal 4 Boston 3 (P)
Pittsburgh 3 Floride 2
New Jersey 4 St. Louis 4
Anaheim 1 Dallas 3
Colorado 8 San Jose 3

Hier

Philadelphie à Buffalo
Ottawa à Washington
Los Angeles à Calgary
Winnipeg à Calgary
Chicago à Vancouver

Samedi

Islanders à Hartford
New Jersey à Pittsburgh
Montréal à Ottawa
Tampa Bay en Floride
Toronto à Edmonton

Dimanche,

Boston à Buffalo
Rangers à Islanders
Pittsburgh à Philadelphie
St. Louis à Detroit
Dallas à Chicago
Anaheim à San Jose
Tampa Bay à Washington
Winnipeg à Calgary

Lundi

Boston à Ottawa
Buffalo à Montréal
Hartford en Floride
Edmonton à Vancouver

Mardi

Philadelphie à Islanders
New Jersey à Rangers
Detroit à San Jose

Mercredi

Washington à Buffalo
Floride à Ottawa
Boston à Montréal
Hartford à Tampa Bay
Chicago à Toronto
Dallas à Winnipeg
St. Louis au Colorado
Vancouver à Calgary
Edmonton à Anaheim
Detroit à Los Angeles

Le jeudi 4 avril

Montréal à Boston
Washington à Pittsburgh
Hartford au New Jersey
Rangers à Philadelphie
Toronto à San Jose
Edmonton à San Jose

Le vendredi 5 avril

Islanders à Ottawa
Philadelphie à Rangers
Buffalo à Tampa Bay
Chicago à Dallas
Detroit à Anaheim

Le samedi 6 avril

New Jersey à Hartford
San Jose au Colorado
Buffalo à Islanders
Tampa Bay à Pittsburgh
Floride à Montréal
St. Louis à Toronto
Calgary à Winnipeg
Washington à Ottawa
Vancouver à Los Angeles

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	B	P	Pts
Lemieux, Pgh	64	84	148
Jagr, Pgh	60	80	140
Francis, Pgh	25	88	113
Forsberg, Col	30	82	112
Sakic, Col	48	63	111
Lindros, Phi	43	61	104
Mogilny, Vcr	53	49	102
Selanne, Ana	36	64	100
Gretzky, STL	22	78	100
Messier, NYR	45	52	97
Weight, Edm	24	72	96
Fedorov, Det	35	59	94
Kariya, Ana	42	50	93
Tkachuk, Wpg	48	43	91
Turgeon, Mtl	37	53	90
Nedved, Pgh	40	47	87
Flueury, Cal	41	45	86
Yzerman, Det	36	50	86
LeClair, Phi	43	42	85
Damphousse, Mtl	35	48	83
Oates, Bos	22	59	81
Hull, STL	41	40	81
Kamensky, Col	35	44	79
Verbeek, NYR	38	40	78
Palfy, NYI	38	40	78

Le Canadien	B	P	Pts	Pén.
Pierre Turgeon	37	53	90	32
Vincent Damphousse	35	48	83	142
Mark Recchi	25	49	75	50
Martin Rucinsky	23	42	70	66
Andrei Kovalenko	27	54	49	
Saku Koivu	18	25	43	34
Patrice Brisebois	9	27	36	65
Valeri Bure	18	17	35	24
Brian Savage	25	8	33	22
Vladimir Malakhov	5	23	28	79
Turner Stevenson	8	15	23	142
Lyle Odelein	1	14	15	216
Benoît Brunet	7	7	14	11
Peter Popovic	2	12	14	61
Stéphane Quintal	1	13	14	108
Marc Bureau	2	6	8	38
Chris Murray	3	4	7	146
Marko Kiprusoff	0	4	4	8
Donald Brashear	0	4	4	184
Robert Dirk	1	2	3	48
David Wilkie	1	2	3	6
Craig Rivet	1	2	3	41
Scott Fraser	2	0	2	4
Rory Fitzpatrick	0	2	2	18
Pat Jablonski	0	1	1	2
Jocelyn Thibault	0	0	0	2
Craig Conroy	0	0	0	2
Sébastien Borneleau	0	0	0	0

Gardiens	G	P	N	Min	Bs	Bl	Moy.
Jocelyn Thibault	21	11	2	2050	94	3	2.75
Pat Jablonski	5	8	5	1121	56	0	3.00
Patrick Roy	12	9	1	1260	62	1	2.95
Patrick Labrecque	0	1	0	98	7	0	4.29
Josée Théodore	0	0	0	9	1	0	6.67
Totaux (4)	38	29	8	4538	221	4	2.92

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est	M	G	P	N	BP	BC	Pts
Pittsburgh	74	45	25	4	337	256	84
Montréal	75	38	29	8	245	225	84
Boston	74	35	30	9	255	245	79
Hartford	73	30	34	9	216	234	69
Buffalo	73	28	38	7	214	230	63
Ottawa	73	15	54	4	169	262	34

Section Atlantique	M	G	P	N	BP	BC	Pts
Rangers	73	38	21	14	252	209	90
Philadelphie	73	38	22	13	248	188	89
Floride	74	38	27	9	239	214	85
Washington	74	35	29	10	209	188	80
New Jersey	74	31	38	5	217	277	64
Tampa Bay	73	33	29	11	217	229	77
Islanders	73	20	45	8	205	286	48

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale	M	G	P	N	BP	BC	Pts
y-Detroit	74	57	12	5	291	163	119
x-Chicago	74	37	25	4	247	195	86
St. Louis	75	31	30	14	204	222	76
Toronto	76	30	34	12	225	234	72
Winnipeg	74	32	37	5	251	268	69
Dallas	74	24	37	13	207	250	61

Section Pacifique	M	G	P	N	BP	BC	Pts
x-California	76	43	23	10	300	222	96
Calgary	74	31	32	11	218	214	73
Vancouver	76	29	32	15	260	262	73
Anaheim	74	29	38	7	207	228	65
Edmonton	74	28	38	8	217	277	64
Los Angeles	76	21	38	17	234	282	59
San Jose	75	18	5				